



Rapport Développement Durable Année 2022



Sommaire

DOUAISSIS AGGLO	3
Le rapport développement durable	5
Epanouissement de tous les êtres humains	6
L'emploi.....	7
L'aménagement urbain et les logements	10
Les loisirs et la culture.....	12
Les transports en commun.....	15
Le patrimoine naturel et culturel.....	16
La santé	18
Au sein de DOUAISSIS AGGLO.....	20
En quelques chiffres	22
Les perspectives.....	23
Transition vers une économie circulaire	26
L'agriculture et l'alimentation durable	27
La réduction des déchets à la source	29
La stratégie d'économie circulaire	30
Les nouvelles filières économiques.....	31
Au sein de DOUAISSIS AGGLO.....	32
En quelques chiffres	34
Les perspectives.....	35
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.....	36
La biodiversité	37
Les eaux pluviales et milieux aquatiques	40
La ressource en eau.....	42
L'assainissement	43
La collecte et la valorisation des déchets.....	44
Au sein de DOUAISSIS AGGLO.....	46
En quelques chiffres	47
Les perspectives.....	48
Lutte contre le changement climatique et préservation de l'atmosphère	50
La politique énergie du territoire.....	51
Des déplacements moins polluants	53
La performance énergétique de l'habitat	58
Les énergies renouvelables	59

La qualité de l'air	61
Au sein de DOUAISIS AGGLO.....	65
En quelques chiffres	67
Les perspectives	68
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations.....	72
La solidarité communautaire	73
La cohésion sociale entre les populations, quartiers et villes.....	75
L'offre en logements sociaux	77
L'inclusion sociale de la population	78
Les partenariats avec les autres territoires.....	79
Au sein de DOUAISIS AGGLO.....	81
En quelques chiffres	82
Les perspectives	83
L'ECOQUARTIER COMMUNAUTAIRE DU DOUAISIS	84
L'écoquartier communautaire	85
Les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation	87
GLOSSAIRE.....	93

4^{ème} agglomération du département du Nord en termes de population, derrière Lille Métropole, Dunkerque Grand Littoral et Valenciennes Métropole, DOUAISIS AGGLO, compte près de 149 000 habitants et regroupe 35 communes avec Douai comme ville-centre.

DOUAISIS AGGLO EN QUELQUES MOTS



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Le développement économique : Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.
- L'aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, création et réalisation de zones d'aménagement concerté, organisation de la mobilité.
- L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : Programme local de l'habitat, politique du logement, actions et aides financières en faveur du logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti.
- La Politique de la Ville : Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville. Animations et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le Contrat de ville.
- Déchets : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Accueil des gens du voyage : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire.
- Environnement et cadre de vie : Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie dont la création, l'entretien et l'exploitation d'un réseau d'infrastructures pour les véhicules électriques et hybrides, élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Production d'eau potable, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Gestion administrative et financière des structures de secours et de lutte contre l'incendie.
- Réseaux de télécommunications et de vidéo communications.
- Capture et garde des animaux errants.
- Requalification des abords de grandes infrastructures routières, fluviales et ferroviaires d'entrée dans l'agglomération.
- Création de réserves foncières hors zones d'activités.
- Gestion de Gayant Expo Concerts et réalisation des travaux afférents.
- Élimination et valorisation des déchets issus de soins à risques infectieux.
- Actions de développement rural.
- Archéologie préventive.
- Assainissement des eaux usées.
- Actions de développement touristique d'intérêt commun et de promotion touristique relevant d'un office de tourisme.
- Création et gestion d'un parc de matériel.
- Formation des demandeurs d'emploi de 16 ans et plus, hors système scolaire.
- Représentation des communes au sein de la Mission Locale.
- Participation financière aux études liées à des projets de maisons de santé.
- Mise en place d'un schéma d'aménagement et de gestion du paysage.
- Organisation de la distribution publique de l'électricité.
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

LE RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

En tant que collectivité territoriale de plus de 50 000 habitants DOUAISIS AGGLO doit, en application de l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (dite « Loi Grenelle 2 »), élaborer un rapport sur sa situation en matière de développement durable.

Ce rapport doit s'articuler autour des cinq finalités du développement durable, définies par L. 110-1 du code de l'environnement :

5 engagements du développement durable :

- **L'épanouissement de tous les êtres humains**

Satisfaire aux besoins essentiels de chacun en permettant l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, santé, éducation et logement dans un environnement sain) ; œuvrer pour l'épanouissement des êtres humains en permettant l'accès de tous à la culture et la participation de chacun à la vie de la collectivité, ...

- **La transition vers une économie circulaire**

Abandonner les modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables, c'est-à-dire à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre.

- **La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.**

Réduire l'érosion de la biodiversité, protéger, mettre en valeur la ressource en eau, gérer de manière raisonnée les milieux, les ressources naturelles, ...

- **La lutte contre le changement climatique**

Réduire les émissions de gaz à effet de serre ; prévoir des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique pour en limiter les conséquences néfastes sur les installations, les infrastructures, et les services essentiels

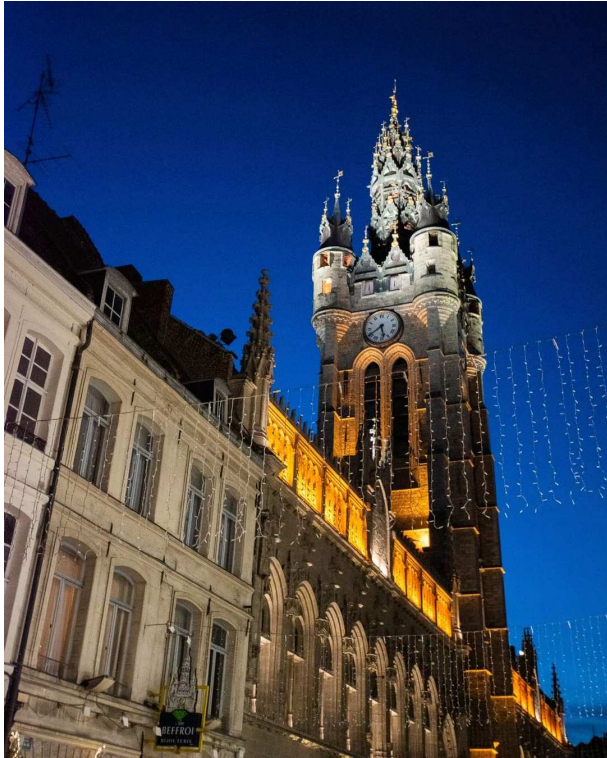
- **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.**

Recréer ou renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer que le portage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni à celui des générations futures, ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains, etc.

Compte tenu de la délégation de certaines compétences à d'autres structures, les actions mises en œuvre par celles-ci sont également présentées dans le rapport. Il s'agit :

- Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Grand Douaisis (SM SCoT GD),
- SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets (SYMEVAD),
- Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD),
- DOUAISIS tourisme.

Outre la manière dont DOUAISIS AGGLO prend en compte les finalités du développement durable dans son action territoriale ou en interne, le rapport est aussi l'occasion de s'interroger sur les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions sur la base des cinq éléments de démarche que sont : la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité de l'approche, l'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue.



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



L'emploi



Les parcs d'activités et lieux d'accueil pour les entreprises

DOUAISS AGGLO aménage des parcs d'activités, vend des terrains, construit des bureaux et des ateliers qu'elle gère et loue. Pour accueillir au mieux les entreprises, elle :

- dispose de 19 parcs d'activités, de 4 bâtiments destinés à la location, pratique des tarifs attractifs,
- assure un accompagnement des entreprises sur leurs parcours d'installation,
- travaille à la reconstitution d'un stock foncier en relation avec le SM SCOT Grand Douaisis.

L'aide à la création d'entreprises

DOUAISS AGGLO est un point information pour les créateurs d'entreprises vers les réseaux d'accompagnement et de soutien financier à la création d'entreprises tels que la Boutique de Gestion Espace (BGE), consulaires, Germinal, association Adie, etc.

Sous conventionnement avec la Région HDF, elle a mis en place un dispositif d'Aide financière à la création et à la reprise de Très Petites Entreprises (ATPE). Elle l'a complété par un dispositif d'Aide aux Très Petites Exploitations Agricoles (ATPEA).

Elle apporte également un appui aux opérateurs de la création d'entreprises, tels que la couveuse d'entreprises de la BGE et la plateforme d'initiative locale Douaisis Initiative.

En 2022

- Lancement d'une étude de faisabilité sur les 4 potentielles extensions foncières identifiées : Définition des surfaces mobilisables et des calendriers de réalisation.
- 120 K€ utilisés dans le cadre de l'ATPE pour subventionner les entreprises :
 - 21 créations d'entreprises (102 contacts).
 - 45 créations d'emplois.

En 2022

L'animation du tissu économique

DOUAISSIS AGGLO assure le suivi personnalisé de chaque porteur de projet sur la durée d'instruction de son dossier. Elle l'accompagne dans les recrutements, la mise en place de formations, le soutien à la recherche foncière, immobilière et/ou de financements.

Plusieurs animations sont proposées aux entreprises implantées sur le territoire telles que TEAM 35 ou bien les animations dans les parcs d'activités.

DOUAISSIS AGGLO est active sur plusieurs réseaux ou salons tels que le SIMI, le Séminaire Expo, afin de promouvoir le tourisme d'affaires ou encore le MICE qui regroupe différents opérateurs du tourisme d'affaires (hôtellerie, salle de congrès, etc.).

Les commerces et services de proximité

DOUAISSIS AGGLO soutient l'implantation de services de proximité (commerces, artisanat, services aux personnes, etc.) et intervient financièrement par son régime ATPE et son offre foncière et immobilière. Elle apporte des aides pour la réalisation d'études d'attractivités ou de revitalisation des centres-villes des communes qui le souhaitent. Elle a également mis en place un fonds de concours friches commerciales (financement à destination des communes à hauteur de 50% de bâtiments sans exploitant pendant une année minimum).

- Lauréate de l'AAP « Rebond industriel », dispositif de France Relance, afin de faire remonter les différents projets du territoire, les difficultés rencontrées et de définir une feuille de route sur les filières à développer.
- Organisation des « ateliers de l'industrie ». Ils ont pour objectif de leur faire découvrir les métiers de l'industrie et de les mettre en relation avec des acteurs (600 personnes présentes).
- Organisation de 2 petits-déjeuners avec les acteurs du segment MICE.
- Réalisation de 2 Events tours : les entreprises qui organisent des réunions et séminaires sont invités à découvrir les lieux et prestataires qui travaillent sur le tourisme d'affaires.
- Organisation du forum des professionnels du tourisme : rencontre entre les professionnels du tourisme et les acteurs qui œuvrent pour la promotion du territoire.
- 1 réunion TEAM 35.
- Co-financement d'un chargé de projet avec 7 intercommunalités dans le cadre du programme « Territoire d'industries ».
- Ouverture de l'école de la 2nde chance, dispositif d'aide à l'insertion de jeunes en difficulté (accompagnement de jeunes pendant 1 à 3 ans dans leur parcours professionnel).
- Fonds de concours friches commerciales : 10 dossiers en cours (1 nouveau dossier sur Raimbeaucourt en 2022).

En 2022

PROCH'EMPLOI

PROCH'EMPLOI constitue une plateforme qui est financée à 80 % par la Région HDF et à 20 % par DOUAISIS AGGLO et la CCCO. Elle :

- diffuse les offres d'emploi et de formation qu'elle gère sur un vaste réseau local (communes, entreprises, CCAS, animateurs de quartiers, référents locaux de la Région HDF, Mission Locale, etc.),
- apporte son aide aux recrutements (aide à la création de profil de poste, mise en relation avec les dispositifs porteurs d'aides ou accompagnement, recherche et proposition de candidats adaptés, etc.),
- accompagne les entreprises dans leur démarche de recrutement des compétences.

PROCH'INFO FORMATION

PROCH'INFO FORMATION est un lieu d'accueil de proximité financé à 60 % par la Région HDF et à 40 % par DOUAISIS AGGLO et la CCCO. Il a pour objectif de regrouper les informations nécessaires aux habitants et leur permettant d'accéder, aisément et rapidement, aux formations les plus porteuses d'embauche proposées dans la Région HDF.

L'insertion professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi

DOUAISIS AGGLO met en œuvre des actions d'insertion et d'accompagnement. Elle :

- est co-fondatrice du PLIE qui accompagne, chaque année, des demandeurs d'emploi qui peuvent aller sur les clauses d'insertion des marchés publics (14 donneurs d'ordre),
- soutient la politique d'insertion des jeunes par une contribution annuelle à la mission locale,
- porte des actions en faveur de l'employabilité des publics par la politique de la ville,
- participe aux instances de pilotage emploi, formation et insertion du territoire (Service Public Local pour l'Emploi et la Formation (SPELOF), groupe emploi du CD 59, CTIAE, Club Alternance Douaisis, ERBM, etc.),

soutien, dans le cadre du contrat de ville, des projets pour lever les freins à l'emploi des habitants des QPV et QVA.

- Accompagnement de 93 entreprises et 162 offres pourvues.
- 224 personnes ont trouvé une solution emploi ou formation.
- Réalisation des assises de la marque employeur à ARKEOS, sur le thème « Comment créer et entretenir sa marque employeur ? ».
- Organisation de 5 réunions circuits-courts : rencontres entre « chef de file métier », ambassadeurs PROCH'EMPLOI et demandeurs d'emploi.

- 229 personnes ont été reçues.
- Réalisation de 2 portes ouvertes.

- Mobilisation de DOUAISIS AGGLO dans les instances d'animations ERBM.
- SPELOF : participation au programme emploi/formation lié à ENVISION.
- Soutien à la politique d'insertion des jeunes.
- PLIE : accompagnement sur les métiers de rénovation du bâtiment : 200 personnes concernées.
- Intervention, avec PROCH'INFO formation, sur le numérique
- Accompagnement d'actions du contrat de ville.

L'aménagement urbain et les logements



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SM SCOT Grand Douaisis élabore et met en œuvre le SCOT et le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) exécutoires depuis février 2020. Ce document d'urbanisme assure la cohérence des politiques sectorielles à l'échelle du Grand Douaisis en fixant des objectifs et orientations en matière d'aménagement et de développement durable à l'horizon 2040. Il détermine les objectifs en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique et commercial.

Mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH fixe les grandes orientations d'habitat sur le territoire. Il propose une offre de logements diversifiée pour répondre à la demande locative sociale. Il intègre les thématiques de peuplement et d'information des demandeurs de logements sociaux.

Dans ce cadre, DOUAISIS AGGLO finance le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ); un dispositif d'accompagnement des jeunes du territoire dans leurs projets logement.

En 2022

- Diffusion d'un guide PLU Douaisis Territoire d'Excellence Energétique et Environnementale.
- Participation à la conférence régionale des SCOT.
- Prolongation du PLH jusqu'à fin 2024.
- Lancement du diagnostic du PLH 3.

Renouvellement Urbain (RU)

DOUAISSIS AGGLO est engagée dans la mise en œuvre du protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Elle a engagé, depuis 2018, des études afin de pouvoir aboutir à une contractualisation avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) et ses partenaires.

Elle est concernée par le protocole ERBM avec 5 cités minières retenues pour la 1^{ère} phase :

- la Croix de Pierre (Dechy-296 logements),
- la Justice (Auby-70 logements),
- les Corons Verts (Douai-63 logements),
- la Mouchonnière (Douai -103 logements),
- les Hauts Prés (Lallaing-263 logements).

Elle intervient, au côté de la ville de Douai, dans le programme d'Action Cœur de Ville et poursuit son accompagnement des communes (Cuincy, Flines-lez-Raches, Lallaing, Lambres-lez-Douai, Râches, Raimbeaucourt, Sin-le-Noble, Waziers) et des opérateurs dans leurs projets (RU, requalification de sites, projets communaux structurants hors NPNRU et ERBM).

En 2022

- Démarrage du relogement des locataires de la résidence les couronnes aux Epis (250 logements).
- Démarrage des chantiers ERBM menés par Maisons et Cités sur Lallaing et Douai.
- 2 cités en financement additionnel ERBM :
 - Belleforière à Roost-Warendin : 160 logements,
 - Malmaison à Guesnain : 54 logements.
- Finalisation des études urbaines et sociales.

Les loisirs et la culture



Le boulodrome

Le boulodrome communautaire réalisé dans l'écoquartier du Douaisis est composé de 64 pistes couvertes, 128 pistes extérieures, 2 terrains de billon, gradins et espaces mis à la disposition du club résident, « Douaisis Pétanque » et des comités régional et départemental de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

LEGENDORIA

LEGENDORIA, le royaume des contes et légendes, est un lieu de créations artistiques qui se situe dans une aile du château de Bernicourt, à Roost-Warendin. Il dispose de deux salles de spectacles (62 et de 138 places).

DOUAISIS AGGLO y propose une programmation variée (chant, danse, théâtre, cirque, musique, etc.) et y organise des évènements particuliers : Festival Contes et Légendes en fête, Festival d'halloween, Festival Saint Nicolas.

LOISIPARC

Base de loisirs située en bordure du plan d'eau d'Aubigny-au-Bac, LOISIPARC est un équipement de proximité qui joue un rôle social. DOUAISIS AGGLO y propose, l'été, des spectacles et des évènements divers. Elle s'efforce, chaque année, d'améliorer ses équipements et de renouveler son offre en développant une nouvelle attraction.

En 2022

- Inauguration le 05 mars 2022.
- 400 amateurs ont acheté une licence au club résident, et une centaine de cartes pass ont également été délivrées pour les licenciés de la FFJP venant d'un autre club.
- Organisation de plusieurs compétitions : Championnat National des Clubs (280 boulistes), Trophée des Pépites, etc.
- Mise à disposition des salles au théâtre Mariska (34 représentations en 2022).
- Réalisation de plusieurs évènements : Festiv'halloween ; festival de « M. le Conte et la Fabulerie ».
- Ouverture du 1^{er} mai au 18 septembre 2022
- Record de fréquentation : 93 262 entrées.
- Organisation d'animations : Loisiparc en fête (12800 personnes), soirées cinéma (520 personnes), soirées country (110 personnes), soirées jazz au bord de l'eau (190 personnes)
- Finalisation de l'étude de modernisation du site (définition des aménagement et développement des animations).

En 2022

Le musée-parc ARKEOS

Le musée-parc ARKEOS est né de la volonté de DOUAISIS AGGLO de valoriser les découvertes réalisées à l'occasion des fouilles archéologiques menées sur le territoire depuis près de 40 ans. Il s'appuie sur un musée et un parc de reconstitutions archéologiques. Il accueille près de 1 500 objets de la préhistoire jusqu'au moyen âge et propose :

- des expositions temporaires dans sa programmation annuelle,
- des activités pédagogiques pour les scolaires et périscolaires,
- des formules de visites guidées, d'ateliers et d'évènements à destination du grand public.

- Record de fréquentation : 40 459 entrées.
- Inauguration de la motte féodale : motte castrale qui reconstitue la résidence fortifiée du comte des Flandres dans sa ville de Douai, vers 987. Elle est entourée d'une palissade percée d'un portail « la haute cour ».
- Aménagement d'une brasserie.
- Développement des animations : ateliers de machines de guerre dans le parc, spectacles équestres, etc.
- Réalisation de plusieurs expositions :
 - « La vie de château ! Maisons de seigneurs au Moyen Âge ».
 - « Les dessous du verre. Les artisans verriers de l'âge du fer à nos jours ».
 - Micro-expositions sur la figure emblématique du chien pendant la période médiévale et « par le bout de la lorgnette ».
 - Mini-exposition sur les fouilles du planétarium et du musée.
- Réalisation d'évènements : Printemps d'ARKEOS, Nuit européenne des musées (800 personnes), les Arkéosiennes, les médiévales fantastiques, Les journées européennes du patrimoine (1500 personnes), les RDV aux jardins, le projet participatif les bâtisseurs cartonnet, la nuit de la chouette, la journée de la science.

En 2022

SOURCEANE

Situé au cœur de l'écoquartier du Douaisis à Sin-le-Noble, ce complexe aquatique propose un espace aquatique dédié aux activités aqua sportives (bassins sportifs, bassins de loisirs intérieurs et extérieur, pentagliss, etc.) et un espace bien-être dédié à la détente (spa, saunas, hammam, etc.).

ORIONIS

Orionis, le futur planétarium du Douaisis, est en cours de construction et ouvrira ses portes en mai 2023. Il aura pour vocation de mettre le ciel et la culture scientifique à la portée de tous. Il comprendra 5 espaces : le planétarium, 3 salles d'ateliers, l'exposition temporaire, la boutique et l'observatoire astronomique.

Boucles de randonnées

DOUAISIS AGGLO crée et gère 200 kms de chemins de randonnées qui permettent de :

- faire découvrir la variété et la richesse patrimoniale du territoire communautaire [voir chapitre "Le patrimoine naturel et culturel"],
- favoriser la mobilité active du territoire,
- constituer des corridors écologiques indispensables entre les milieux naturels.

- 278 000 entrées.
- Préparation au renouvellement de la DSP (accompagnement d'un AMO), et passation du marché.
- Recrutement du directeur et de l'équipe de médiateurs.
- Réalisation d'animations :
 - Projet « Mon astre au labo » qui a pour objectif de sensibiliser des jeunes des quartiers prioritaires sur l'astronomie avec Planète science. Ce projet de 3 ans s'est clôturé avec la nuit des Orionides (ateliers, sites d'observation).
 - Projet avec une classe de Flines-lez-Râches : « Machin Machine » : animation pour présenter les constellations aux élèves.
 - Nuits des étoiles en partenariat avec le club d'astronomie de la MJC de Douai.
- Fête de la science : conférence sur le changement climatique vu de l'espace.
- Poursuite du développement des labélisations « café rando » : le toff à Hamel et le rallye à Lambres-Lez-Douai.

Les transports en commun



L'accès aux transports

Le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) met à disposition des habitants :

- le réseau Evéole qui se compose de 1 ligne BHNS, 15 lignes régulières, 22 lignes de transport à la demande (TAD'EVEOLE) et une navette BINBIN.
- des outils de communication : un journal d'information « Transports en Douaisis », un site Internet et une application EVEOLE,
- une plateforme mobilité à destination des habitants recherchant une information de transport et des demandeurs d'emploi en démarche d'insertion.

En 2022

- Mise en place, au 1er janvier, de la gratuité des transports en commun.
- Augmentation de la fréquentation de 35% en moyenne sur l'ensemble des lignes
- Modification de la ligne 14.
- Mise en service de la ligne 4.

Le patrimoine naturel et culturel



En 2022

La valorisation du territoire

DOUAISSIS TOURISME a pour vocation de développer le tourisme sur les 35 communes, d'accueillir et d'informer les visiteurs. Il promeut le territoire et crée des offres diverses :

- visites guidées du beffroi de Douai et du territoire,
- visites théâtralisées,
- visites à vélos,
- croisières,
- promenades en barques ou en calèches,
- parcours bien-être,
- géocaching,
- etc.

45 prestations de visites sont proposées et réservables en ligne et 119 articles sont disponibles sur la boutique en ligne.

Le patrimoine minier

DOUAISSIS AGGLO s'est engagée à préserver les biens UNESCO inscrits sur son territoire. Elle fait partie du dispositif de coordination des acteurs ; dispositif mis en place pour la réalisation du plan de gestion.

- Publication de 5 numéros de « SUIVEZ LE GUIDE»: randonnées, recettes locales, interview d'un invité, agenda culturel, etc.
- Diffusion des boucles de randonnées sur le territoire en papier et numérique.

- Accompagnement de la MBM dans le renouvellement du label UNESCO.
- Organisation d'une soirée autour de la projection plein air du film Zombillénium à ARKEOS pour célébrer les 10 ans de l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 2022

Le patrimoine archéologique local

DOUAISSIS AGGLO participe à l'étude, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine archéologique du territoire. Elle s'appuie sur son expérience de plus de 40 ans et sa connaissance du territoire depuis la production scientifique jusqu'à la mise en place d'actions culturelles. Elle assure, sur prescription et sous le contrôle de l'Etat, des missions de diagnostics et de fouilles préalables aux opérations d'aménagement.

- Réalisation d'une exposition virtuelle suite aux fouilles sur l'abbaye d'Hénin-Beaumont : reconstitution en 3D de l'architecture et du quotidien des religieux en lieu et place des plaquettes de présentation de sites archéologiques (partenariat avec l'Université de Lille, laboratoire CRISTAL et la DRAC).
- Construction d'un projet d'exposition sur la préhistoire (Néandertal) au niveau régional en collaboration avec le CNRS et la DRAC. L'exposition est prévue à partir de novembre 2023.
- Projet HABATA : rencontres dans le cadre de ce projet collectif de recherche sur l'âge de bronze (synthèse et mise en valeur des découvertes en vue d'une publication)
- Valorisation des résultats des fouilles et des recherches lors de :
 - l'exposition sur les châteaux au musée-parc ARKEOS,
 - des journées régionales de l'archéologie (présentation de l'abbaye d'Hénin-Beaumont),
 - de visites de chantiers organisées.

La santé



La prévention santé sur DOUAISIS AGGLO

Le Contrat Local de Santé (CLS) 2022-2025 est réalisé en partenariat avec l'ARS. Il repose sur 3 enjeux majeurs :

- santé alimentation mobilité active,
- santé environnementale,
- dépistage cancer (utérus, sein, colon).

Lors de l'élaboration du CLS, les conclusions des projets sur la qualité de l'air réalisés par DOUAISIS AGGLO (ISARD, AIRRURAL, QALIPSO, Aère-toi, AirQ+, etc.) sont prises en compte.

DOUAISIS AGGLO cofinance des actions de renforcement des dispositifs de repérage et d'accompagnement pour l'accès aux soins dont « le Conseil Local en Santé Mentale » (CLSM) :

- prévention en santé mentale,
- amélioration de l'accès aux soins et aux droits,
- lutte contre l'exclusion sociale et la stigmatisation.

Ce dispositif concourt à l'amélioration des prises en charge et du parcours de santé mentale des usagers à travers une instance de concertation et de coordination qui réunit les élus, la psychiatrie publique et les professionnels du champ social et médico-social (notamment les opérateurs du logement et de l'hébergement).

Dans le cadre de la politique de la ville, DOUAISIS AGGLO soutient les dispositifs d'accès à la santé : appui à la santé mentale des jeunes et des publics dans les quartiers, ambassadeurs santé, CLSM.

Atelier santé ville : DOUAISIS AGGLO appuie la promotion des actions santé dans les quartiers prioritaires avec les services de l'Etat.

En 2022

- Signature de la charte CLS.
- CLSM :
 - construction d'une programmation avec les partenaires,
 - mise en œuvre de formations aux 1er secours en santé mentale et lancement de la cellule d'aide aux situations psychosociales complexes.
- Atelier Santé Ville :
 - développement d'actions clés en main dans les quartiers sur les thématiques à forts enjeux (éducation à la vie sexuelle et affective, hygiène de vie, etc.),
 - accompagnement santé des épiceries solidaires.
- Appui financier au poste de coordination porté par la plateforme santé du Douaisis et lancement des ateliers de travail pour la constitution du plan d'actions territoriales
- Appui et accompagnement des porteurs d'actions santé dans le cadre du contrat de ville (AFAD du Douaisis, PSD, etc.)
- CPTS Grand Douai : appui pour la création d'un centre d'appels pour l'orientation et les demandes de soins non programmées.

En 2022

La politique alimentaire territoriale

Le PAT de DOUAISSIS AGGLO est constitué de :

- une programmation agricole (AGRICAD),
- une programmation de développement de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (BIOCAD),
- une programmation autour de l'alimentation, de la santé et de l'environnement (ALIMCAD).

ALIMCAD s'articule autour de 3 enjeux spécifiques :

- la santé préservée et améliorée des habitants,
- un cadre de vie sain, source de bien-être,
- l'accès, pour tous, à une alimentation de qualité.

L'éducation, l'information et la sensibilisation des acteurs et consommateurs y sont également présentes comme enjeux transversaux.

La politique eau potable et assainissement

DOUAISSIS AGGLO fournit, à ses habitants, une eau propre et de qualité. Elle veille au suivi des perchlorates dans les eaux brutes, effectue des recherches renforcées des métabolites sur les champs captants et fait de l'éradication des branchements en plomb une priorité.

- Lancement de l'AAP ALIMCAD : 15 projets portés par des associations et acteurs locaux pour sensibiliser à une alimentation saine, locale et durable.
- Restauration collective : accompagnement des communes dans l'introduction des protéines végétales (diffusion d'un argumentaire, formation des personnels de cuisine, etc.).
- Restauration collective : montage d'un groupement de commandes pour accentuer l'utilisation des produits bio, régionaux et des repas végétariens.
- Montage du projet RADIS pour développer une coopération entre les acteurs et favoriser un accès pour tous à des produits de qualité.
- Etude, avec l'ARACT, des risques chimiques, psychosociaux et des conditions de travail en agriculture biologique.

- Optimisation de dilutions sur les unités de production d'eau et arrêt du forage de Sin-le-Noble pour limiter les concentrations de perchlorates et des pesticides.
- Poursuite, avec le BRGM, de l'étude du traçage de la migration des phytosanitaires dans la nappe autour du captage de Férin.
- Réseau OBEPINE : Poursuite des analyses d'eaux usées afin de quantifier les concentrations de COVID.

Au sein de DOUAISIS AGGLO



En 2022

Bien-être au travail

Afin de concilier la vie privée et la vie professionnelle des agents, DOUAISIS AGGLO :

- accorde aux agents des aménagements d'horaires,
- accorde aux agents des autorisations spéciales d'absence à l'occasion d'évènements familiaux (mariage, naissance, maladie, décès, déménagement, etc.)
- met à disposition de ses agents des lieux de convivialité,
 - soutient financièrement l'Amicale du Personnel et augmente sa participation au fur et à mesure de la hausse de ses effectifs. Ceci permet à l'Amicale d'organiser l'arbre de Noël, de fêter les évènements familiaux et de proposer, à ses adhérents, une enveloppe de chèques vacances conséquente.

- Mise en place, à compter du 1^{er} janvier, du télétravail hors dispositif COVID.

L'intégration des agents et les conditions de travail

Lors de l'arrivée d'un nouvel agent, un parcours d'intégration, permettant la rencontre de tous les interlocuteurs des services, est mis en place.

Tous les documents nécessaires à l'intégration de l'agent (livret d'accueil, livret santé et sécurité, règlement intérieur, etc.) sont disponibles sur l'Intranet. Un bilan avec la DRH est réalisé au bout de 6 mois.

Le Président de DOUAISIS AGGLO définit et met en œuvre des actions de prévention des risques, dans les domaines de la sécurité et de la santé. Des agents chargés de la « prévention santé et sécurité », accompagnent les services dans la mise en œuvre d'actions d'amélioration afin de prévenir les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail et de répondre aux nouvelles exigences.

La F2SCT contribue également à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents, à l'amélioration des conditions de travail et au respect de la réglementation.

L'accès à la formation

DOUAISSIS AGGLO :

- Réalise un recensement annuel des besoins en formations des agents qui est repris dans un plan de formation formalisé,
- met à jour son règlement de formation qui permet à chaque agent de connaître ses droits, ses obligations, les différentes formations auxquelles il peut prétendre, leurs conditions et leurs modalités d'exercice,
- mène des actions de formation volontaristes en faveur de l'hygiène et de la sécurité pour prévenir les risques,
- met en place des formations territorialisées et des formations intra ou en visio-conférence afin de minimiser les déplacements des agents,
- communique régulièrement aux agents sur les nouveaux dispositifs et sur les préparations aux concours via l'Intranet.

Favoriser les évolutions de carrière

DOUAISSIS AGGLO donne la possibilité aux agents de se préparer aux concours et examens professionnels.

En termes de mobilité interne, les offres sont diffusées en interne afin que les agents puissent postuler.

Le travail des agents est évalué lors d'un entretien professionnel annuel qui permet à l'agent d'exprimer ses vœux d'évolution de carrière, ses objectifs individuels, etc.

EN QUELQUES CHIFFRES

		2020	2021	2022
L'emploi	Nombre de nouvelles entreprises installées sur les parcs d'activités	9	8	7
	Nombre d'emplois créés sur les parcs d'activités lors de l'implantation de nouvelles entreprises	44	75	68
	Nombre d'emplois transférés sur les parcs d'activités	74	101	88
	Nombre de création d'emploi ATPE	21	30	45
L'aménagement urbain et les logements	Nombre de contacts dans le cadre du Point Rénovation Info Service	611	500	573
Les loisirs et la culture	Nombre total d'entrées à LOISIPARC	0	30 085	93 262
	Fréquentation ARKEOS	5 838	23 849	40 459
	Fréquentation LEGENDORIA	1116	3 010	ND
	Fréquentation SOURCEANE	129 629	159 403	278 000
Le patrimoine naturel et culturel	Nombre de visiteurs ayant acheté une visite ou une croisière	6 319	7 872	19 754
La santé	Nombre d'éradication de branchements en plomb (année N-1)	1 143	544	187
Au sein de DOUAISIS AGGLO	Nombre total de jours de formation	311	513	622
	Nombre de jours de formation Hygiène et Sécurité	120	142	223

LES PERSPECTIVES

L'emploi	<p>Parcs d'activités et les lieux d'accueil pour les entreprises</p> <ul style="list-style-type: none">• Finalisation de l'étude de faisabilité des extensions foncières.• Vente de l'hôtel d'entreprises du Chevalement.• Aménagement des parcs d'activités de l'Escarpelle et d'EuraDouai.• Réalisation de bureaux sur EuraDouai par le biais d'un AMI.• Etude du taux de vacances du foncier économique et mise en place d'une bourse aux bâtiments. <p>Animation du tissu économique</p> <ul style="list-style-type: none">• Accompagnement des entreprises pour répondre aux AAP France 2030.• 1 réunion mensuelle TEAM 35 et 1 « petits-déjeuners » par parc d'activités.• Définition d'une stratégie et des actions tourisme.• Réalisation des ateliers de l'industrie à Sin-le-Noble.• DOUAISIS AGGLO chef-file du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4). <p>Aide à la création d'entreprises</p> <ul style="list-style-type: none">• Refonte des conventions d'aide aux entreprises avec la Région HDF.• Partenariat de développement Entreprenariat/innovation avec IMT Nord Europe. <p>PROCH'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none">• Elargissement du réseau d'entreprises pour enrichir les offres d'emploi.• Participation à la journée mondiale de l'eau organisée par DOUAISIS AGGLO. <p>Insertion professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none">• Appui du plateau ASPIRE : 360 personnes /an.• Poursuite de la politique insertion emploi des jeunes : 350 jeunes accompagnés.• SPELOF : Participation au programme emploi / formation lié aux implantations.• Déploiement d'une DAT "break poverty" : développement du mécénat d'entreprises locales pour le soutien à des actions de lutte contre la pauvreté des jeunes sur le territoire.
L'aménagement urbain et les logements	<p>SCOT du Grand Douaisis</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivi des travaux de modification du SRADDET, de la Charte du PNRSE, etc.• Etude prospective sur la valorisation de l'axe du BHNS (RD 645).• Préparation des travaux d'intégration du volet logistique dans le SCOT. <p>Mise en œuvre du PLH</p> <ul style="list-style-type: none">• Elaboration du plan d'actions du PLH 3. <p>Renouvellement Urbain</p> <ul style="list-style-type: none">• Signature de la convention NPNRU et suivi de la mise en œuvre du plan d'actions.• Accompagnement des communes en ERBM.

<p>Les loisirs et la culture</p>	<p>Musée-parc ARKEOS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en ERP de la totalité du site. • Aménagement d'un jardin médiéval et d'un espace potager. • Motte féodale : Aménagement de la haute cour et reconstitution des fenêtres. • Réalisation d'un four à verre médiéval dans le portus. • Développement d'une zone d'archéologie expérimentale. • Exposition sur le verre : démarche éco-responsable dans la conception des supports de présentation. <p>LEGENDORIA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de projets des associations/écoles (création littéraire, art vivant et représentation). <p>LOISIPARC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en sécurité : réhabilitation des berges, sonorisation de la base, etc. • Etude écologique et zone humide. • Renforcement des animations : spectacles sous chapiteau, ferme itinérante, etc. <p>ORIONIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inauguration du planétarium en mai 2023. • Exposition temporaire « météorites et impacts ». • Participation à la création d'un film pour planétarium, qui pourra être adapté pour la télévision « Dark biosphere ». <p>Boucles de randonnées du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribution des marchés de maîtrise d'œuvre de la voie verte (liaison entre Cuincy et Lauwin-Planque) et circuit d'interprétation (Aubigny au bac).
<p>Les transports en commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet de la ligne B (maîtrise d'œuvre et enquête publique).
<p>Le patrimoine naturel et culturel</p>	<p>Valorisation du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un point véhicule aménagé pour aller vers le public. • Etude opérationnelle de développement du tourisme fluvial et fluvestre. • Création de nouveaux parcours en autonomie (jeux de pistes). • Formation des agents sur le tourisme responsable. • Mise en place d'une signalétique patrimoine minier de l'UNESCO. <p>Patrimoine archéologique local</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'exposition des fouilles de l'abbaye d'Hénin-Beaumont. • Colloque CORPUS à Caen sur l'imagerie scientifique et objets archéologiques. • Réalisation d'un diagnostic de l'Abbaye des prés à Douai.

<p>La santé</p>	<p>Prévention santé sur le DOUAISIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du CLSD. • CLSM : Mise en œuvre des actions et sensibilisation grand public. • Mobilisation partenariale autour des besoins en santé sur le territoire. • Appui et accompagnement des porteurs d'actions santé (AFAD du Douaisis, PSD). • CPTS Grand Douai : appui à la création d'un centre d'appels pour les demandes non programmées. <p>Politique alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement des « défis alimentation famille entreprise ». • Lancement et accompagnement de l'AAP ALIMCAD. • Restauration collective : poursuite de l'accompagnement des communes pour la et mise en place du groupement de commandes (septembre 2023). • Risques chimiques : accompagnement d'agriculteurs par l'ARACT pour réduire l'exposition au risque chimique sur les exploitations • Conditions de travail : accompagnement d'agriculteurs pour réduire les troubles musculosquelettiques en agriculture biologique. <p>Politique eau potable et assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de pilotes de traitement sur les unités de production pour améliorer la qualité de l'eau (essai de plusieurs types de traitement). • Réalisation de « l'empreinte de l'eau » par chromatographie.
<p>Au sein de DOUAISIS AGGLO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la valeur des tickets restaurants (de 7€ à 9€).



TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



L'agriculture et l'alimentation durable



Le maintien et le développement du tissu d'exploitations agricoles

Dans un contexte de forte pression foncière et de concentration croissante, DOUAISIS AGGLO a souhaité développer sa politique agricole autour du programme AGRICAD. Celui-ci s'articule autour de plusieurs axes stratégiques :

- maintenir et développer un tissu d'exploitations agricoles dense et diversifié,
- favoriser le bien-être des agriculteurs et recréer un lien de confiance entre le monde agricole et les habitants,
- concilier préservation des ressources et efficacité des exploitations,
- replacer l'agriculture locale au cœur du système agro-alimentaire du territoire.

Le développement des circuits courts

Afin de promouvoir les circuits courts, des chartes de partenariat ont été signées avec les producteurs réalisant de la vente directe et les restaurateurs travaillant avec les producteurs locaux. Ils sont identifiés dans le guide « Mangez local, votre guide ! », et référencés sur la plateforme en ligne « ouacheterlocal.fr ».

En 2022

- AGRICAD : Lancement et accompagnement de l'AAP 2022 : 5 partenaires.
- Organisation de la réunion des producteurs en décembre 2022.
- Organisation de la semaine de l'alimentation durable du 01 au 09 octobre : marché des producteurs à Waziers (14 agriculteurs, brasseurs et artisans présents, près de 1000 visiteurs), 31 restaurateurs participants, des ateliers cuisine, des balades gourmandes, les Houblonnades du Douaisis, un spectacle d'improvisation, etc.
- Réédition du guide de la terre à la table.
- Renforcement du lien entre les agriculteurs et les restaurateurs via une aide de 400 € proposée aux restaurateurs sur présentation des factures d'achats aux producteurs locaux (voir chapitre La solidarité communautaire).
- Renforcement et réécriture de la charte de partenariat avec le monde agricole et les restaurateurs.

En 2022

L'agriculture et de l'alimentation biologique

DOUAISIS AGGLO soutient et structure la demande locale à travers le programme BIOCAD. Elle propose 3 aides incitatives en faveur de l'agriculture biologique :

- aide "Tremplin BioEnDouaisis" : aide forfaitaire au démarrage d'activité agricole biologique sur le territoire de DOUAISIS AGGLO,
- aide forfaitaire à la création de Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole sur le territoire,
- aide aux Très Petites Exploitations Agricoles (ATPEA).

- Tremplin BioenDouaisis : 3 K€, 1 dossier
- Réalisation d'une carte d'identité de « la bio de l'Aval » sur le territoire.
- Diagnostic de sensibilité à l'agriculture biologique.
- Dispositif P.A.N.I.E.R.S. de Bio en HDF.

La réduction des déchets à la source



DOUAISIS AGGLO mobilise une équipe d'animateurs de tri qui intervient à la suite d'erreurs de tri, lors d'événementiels, ou dans les établissements scolaires pour améliorer le tri et réduire les déchets des ménages. Elle incite, également, les professionnels (artisans, commerçants, entreprises, administrations, établissements scolaires, établissements médicaux, etc.) à réduire leurs déchets dans le cadre de la mise à jour de la redevance spéciale.

Le SYMEVAD, syndicat compétent en matière de prévention des déchets, réalise, au quotidien, de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement du grand public, des scolaires, des professionnels et des administrations.

Il met en œuvre le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ; programme qui a pour objectif d'atteindre, en 2025, une baisse de 3 % des déchets ménagers et assimilés.

En 2022

- 37 animations en milieu scolaire (931 enfants).
- 17 910 habitants sensibilisés suite à des erreurs de tri.
- Dans le cadre de l'extension des consignes du tri :
 - publication et distribution d'un « mémo tri »,
 - rédaction d'un dossier dans « le Mag DOUAISIS AGGLO »,
 - sensibilisations des équipes de collecte.

Les actions réalisées par le SYMEVAD font l'objet d'un rapport spécifique établi dans le cadre du PLPDMA. Voici quelques-unes des opérations :

- réunions compostage au domicile,
- Ecole et Collège zéro déchet,
- Opérations couches et protections menstruelles lavables,
- ménage au naturel.

La stratégie d'économie circulaire



En 2022

Le SM SCOT Grand Douaisis réalise depuis, 2021 avec le soutien de l'ADEME, , une étude de Planification et de Programmation Matière Territoriale (E2PM) qui vise à :

- mieux connaître les consommations de matières et gisements de déchets du territoire : visualiser les grandes masses de matières mobilisées, analyser les forces et faiblesses du territoire pour son approvisionnement,
- coconstruire une stratégie commune basée sur des scénarios prospectifs élaborés lors d'ateliers afin d'éclairer les politiques ou d'actions à mettre en œuvre,
- engager concrètement les premières actions et programmer les futures mesures pour améliorer la résilience et l'autonomie du Grand Douaisis sur sa gestion des ressources.

- Réalisation du diagnostic et élaboration des scénarii des flux matières.

Les nouvelles filères économiques



En 2022

Les actions en faveur du développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

DOUAISIS AGGLO dispose d'un relais ESS pour appuyer et orienter les structures économiques vers ce modèle socio-économique et diffuser les AAP.

- Accompagnement de projets associatifs via des orientations sur les dispositifs d'appui aux associations : FDVA, PRAVA et PIVA.
- Organisation d'ateliers « prise en main numérique » pour les associations employeuses.
- Dépose d'actions locales pour le reconditionnement et redistribution solidaire de matériel informatique.

Au sein de DOUAISIS AGGLO



En 2022

Les achats éco-responsables de la collectivité

DOUAISIS AGGLO s'est engagée en signant la Charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » et la met en application dans son fonctionnement interne. Elle mène également plusieurs actions en matière d'éco-responsabilité :

Pour ses équipements en bureautique et informatique :

- achat d'ordinateurs labélisés « Energie Star »,
- achat d'imprimantes certifiées Produits Verts Plus) : Utilisation de matériaux recyclés (40 % du revêtement extérieur), utilisation de bioplastiques (moins d'émissions de CO₂) moins consommateur d'énergie (- 39 %),
- achat de tablettes tactiles performantes dont les matériaux sont recyclables à 95%,
- gestion des flux d'impression pour limiter la consommation de papier, impression recto-verso, réduction des cadences d'impression,
- optimisation du système d'information en minimisant la taille des serveurs, en optimisant les systèmes de refroidissement, les onduleurs, etc.

Dans sa politique d'achat :

- achat de papier certifié PEFC et Ecolabel,
- achat de mobilier labellisé NF Environnement lors de chaque renouvellement,
- achat, pour les réunions, de gobelets en carton, d'agitateurs en bois et de bouteilles en verre (plus d'achat de vaisselle jetable en plastique),
- installation de fontaines à eau directement reliées au réseau de distribution eau potable.

La dématérialisation, les outils numériques et la sécurisation des données

DOUAISSIS AGGLO souhaite atteindre à terme le « zéro papier » en interne et met en œuvre une dématérialisation progressive des documents dans les différents services (courriers, bons de commandes, actes du contrôle de légalité, etc.).

Elle développe, également, les applications métiers permettant aux services de bénéficier d'outils simplifiant le suivi, la traçabilité des données ainsi que le traitement de l'information (tableaux de bord, cartographies, etc.).

- Plus de 150 flux dématérialisés (courriers, bons de commande, actes du contrôle de légalité).
- Déploiement de nouveaux logiciels de gestion dans les services tels que ESABORA et YOU TALENT (gestion des recrutements).
- Réponse à un AAP France Relance « parcours de cybersécurité ».

Les clauses et critères de développement durable dans les marchés publics

DOUAISSIS AGGLO intègre des clauses techniques et des critères de choix développement durable dans la grande majorité de ses marchés (exemple, des critères de performance environnementale sont exigés systématiquement dans les marchés de travaux assainissement, eau potable, bâtiments ou encore espaces naturels). Elle met en place, quand la nature des opérations le permet, une « clause d'insertion » pour les marchés publics de travaux de plus de 150 K€ et d'une certaine durée. Cette clause est mise en œuvre par l'intermédiaire du PLIE, association qui accompagne vers l'emploi les publics qui en sont éloignés.

EN QUELQUES CHIFFRES

		2020	2021	2022
L'agriculture et l'alimentation durable	Nombre d'agriculteurs signataires de la Charte de partenariat	46	46	43
	Nombre d'agriculteurs dont la production est certifiée biologique	16	16	16
	Nombre d'hectares agricoles certifiés biologique	477	477	ND
	Nombre de visiteurs du marché des producteurs	1 158	1 014	1 000
	Nombre de restaurateurs signataires de la charte de partenariat	17	21	34
	Taux d'aliments biologique et régionaux dans les restaurants scolaires du territoire (moyenne sur les 35 communes)	20%	23,9%	ND
	Nombre de classes bénéficiaires des animations « alimentation et santé »	20	28	50
La réduction des déchets à la source	Nombre de personnes sensibilisées au tri (toutes sensibilisations confondues)	8 950	17 421	17 910

LES PERSPECTIVES

<p>Le projet agricole et alimentaire durable</p>	<p>Maintien et développement du tissu d'exploitation agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production / diffusion d'une newsletter à destination du monde agricole. • Lancement de l'AAP AGRICAD. • Réalisation de 4 portes ouvertes à la ferme. <p>Développement des circuits courts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité de la réalisation d'une légumerie communautaire. • Diffusion du guide de la terre à la table. • Mise à jour de la signalétique directionnelle et des enseignes. • Organisation de la 12^{ème} édition de la semaine de l'alimentation durable marché des producteurs locaux à Dechy. <p>Développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité de la mise en place d'une filière légumineuse bio. • Mise en place, au lycée BIOTECH, d'une zone de test en grandes cultures. • Mise en place de porteurs de projets sur les serres du lycée BIOTECH.
<p>La réduction des déchets à la source</p>	<p>SYMEVAD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude des solutions financières, techniques et environnementales pour la mise en place du tri des biodéchets. • Mise en place de foyers témoins pour réduire les déchets.
<p>La stratégie d'économie circulaire</p>	<p>SCOT du Grand Douaisis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de l'EP2E.
<p>Le développement de nouvelles filières économiques</p>	<p>Actions en faveur du développement de l'ESS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'accompagnement de projets associatifs. • Organisation d'ateliers « prise en main numérique ».
<p>Au sein de DOUAISIS AGGLO</p>	<p>Dématérialisation et les outils numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système d'archivage électronique des dossiers numériques • Organisation d'un « Cleaning week » qui permet de réaliser un tri, de supprimer ou archiver des fichiers (mails, serveurs, etc.). • Déploiement des outils SharePoint dans les services. <p>Sécurisation des données</p> <ul style="list-style-type: none"> • AAP France Relance « parcours de cybersécurité » : mise en place de la PSSI.



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La biodiversité



En 2022

Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

DOUAISIS AGGLO est, depuis novembre 2021, labellisée TEN. Ce label, développé par la Région HDF, la Direction Régionale de l'OFB et les agences de l'eau, permet la reconnaissance des actions menées par les collectivités et représente une opportunité d'impulser une nouvelle dynamique en faveur de la nature avec les partenaires et acteurs locaux.

Ce sont 14 actions de DOUAISIS AGGLO qui ont répondu aux axes du label :

- évaluer et actualiser le schéma TVB,
- soutenir la plantation de haies,
- connaître et renforcer la biodiversité des parcs d'activités,
- mener des actions en faveur de la préservation des rapaces,
- créer un guide d'accueil pour les entreprises venant s'installer sur les parcs d'activités,
- créer un cahier des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales,
- mobiliser et impliquer de manière active les élus et agents sur les enjeux environnementaux,
- animer un espace ressource sur la nature sur le site interne,
- créer une malle milieux secs,
- réaliser d'un tuto de l'agglo sur la Nature en ville,
- mettre en place des inventaires participatifs,
- encourager la création de mares pédagogiques,
- soutenir l'Aire Terrestre Educative (ATE) de Germignies,
- créer un verger éducatif sur le lac de Cantin.

Dans le cadre de sa première année de mise en œuvre du label TEN, DOUAISIS AGGLO a mis en place plusieurs actions :

- renforcement du lac de Cantin et création d'un verger éducatif,
- mise en place d'inventaires participatifs : test réalisé sur la ville de Flers-en-Escrebieux avec l'association "Sauvage de ma rue",
- labélisation d'une ATE sur le terroir de Germignies,
- préservation des rapaces chez les agriculteurs (AGRICAD),
- création d'un guide d'accueil pour les entreprises venant s'installer sur les parcs d'activités.

La préservation et la valorisation des sites à enjeux

Le territoire compte 35 pôles de nature et de nombreux sites protégés.

Acteur majeur de la trame verte et bleue, DOUAISIS AGGLO gère directement plusieurs de ces pôles de nature.

Le terril de Germignies Sud

Le Terril est un site classé « Site d'intérêt commun ». DOUAISIS AGGLO en est le cogestionnaire avec la mairie de Lallaing et le CEN. Elle met en œuvre un plan de gestion de ce site avec le CEN et la commune (entretiens, suivis, aménagements, éco-pâturages, etc.).

Le Lac de Cantin

Les remontées de nappe de l'ancienne carrière de craie de Cantin ont donné naissance à un lac de 40 ha sur lequel a été installé un observatoire ornithologique et des parcs de pâturage.

L'étang d'Aubigny au Bac

Ce site est aménagé pour une partie en base de loisirs et sur l'autre, du fait de son intérêt écologique, est restée naturelle.

DOUAISIS AGGLO met en œuvre un plan de gestion avec le CEN, cogestionnaire du site (entretiens, suivis, aménagements, éco-pâturages, etc.).

Autres actions en faveur de la biodiversité sur le territoire

- 1^{ère} année d'expérimentation d'une ATE : 1 ha de nature confié à des écoliers de CM1/CM2 de Lallaing en partenariat avec le CEN :
 - réalisation d'un herbier,
 - pose d'un piège photo,
 - passation à la classe suivante pour continuer le projet.
- Suivi de l'étude paysagère destinée à définir les principes d'aménagement du terril.
- Mise en place d'un parc d'éco-pâturage.
- Plantation citoyenne en collaboration avec des écoles primaires du territoire et inauguration du verger : 50 arbres fruitiers.
- Formation des habitants et ouvriers communaux sur la gestion du verger.
- Renouvellement de partenariat avec l'association LE PLEUROTE SINOIS.
- Aménagement des parcs d'éco-pâturage : vaches rouges flamandes de la ferme du Tertre, particulièrement adaptées à ce type de milieu
- Réalisation d'un atelier d'information destiné aux riverains dans le but d'expliquer les opérations de gestion.
- Renouvellement de la convention de partenariat avec le CEN.
- Installation de plusieurs nichoirs à rapaces chez des agriculteurs du territoire, avec la collaboration du GON : 13 nichoirs pour chouettes effraie, chouettes chevêche, chouettes hulotte et faucon crécerelles.
- Aménagement d'un verger et d'un jardin aromatique sur le musée-parc ARKEOS.

En 2022

Education à l'environnement

DOUAISIS AGGLO réalise de nombreuses actions de sensibilisation auprès des communes, des scolaires et du grand public :

- « Les Rendez-vous de l'Agglo » : Programmes d'éducation à l'environnement pour tous de juin à octobre, autour des thèmes de la nature, du jardin, du goût, de l'eau et des écogestes,
- journées thématiques autour d'événements mondiaux ou nationaux,
- des animations à destination des scolaires en accompagnement des projets pédagogiques sur les thèmes de l'environnement avec des sorties sur des pôles de nature, du jardinage (création de potager), de l'alimentation (éveil des sens à travers les aliments) et sur la ressource en eau,
- accompagnement des communes par la diffusion de pratiques de gestion différenciée.

DOUAISIS AGGLO est partenaire de l'opération "Plantons le décor" qui propose des essences locales à destination du grand public, des communes et des entreprises.

Scolaires

- Demande de labélisation de l'ATE.
- Réalisation d'un concours photos pour les scolaires.
- Création d'une mallette pédagogique « Zone humide », et réalisation d'un test avec l'école d'Aubigny-au-Bac.
- Animations sur la qualité de l'air dans le cadre du projet AIRRURAL.

Grand public

- Participation à la nuit de la chouette avec ARKÉOS (mars).
- Ateliers de concertation sur la qualité de l'air dans le cadre du projet AIRRURAL.

Communes

- Diffusion du guide des techniques alternatives à l'utilisation des phytosanitaires.

Plantons le décor

- 5126 graines, arbustes, plantes, arbres, etc. commandés.

Les eaux pluviales et milieux aquatiques



En 2022

La GEMAPI

La gestion des écoulements pluviaux et des milieux aquatiques représente sur DOUAISIS AGGLO un enjeu de premier plan en matière de protection des populations et de l'environnement. En effet notre collectivité se situe sur un véritable nœud hydraulique (4 SAGE). Cette gestion intervient dans le cadre de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), en interface avec les compétences assainissement et protection de la ressource en eau potable.

DOUAISIS AGGLO participe aux commissions thématiques des SAGE et mène des études et des travaux afin de mieux maîtriser les problèmes liés aux inondations et au ruissellement agricole.

- Schéma directeur de lutte contre les inondations : réalisation du diagnostic sur la et identification de zones humides.
- Etude de définition des plantes de dépollution à installer dans les noues.
- Abonnement aux systèmes d'alerte APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes) et Vigicrues Flash.
- Cartographie des ouvrages hydrauliques (Pompes BRGM, déversoirs d'orage, surfaces traitées en infiltration à la parcelle, axes de ruissellement agricole, vannes sur étangs, ouvrages SMAPI, VNF, NOREADE, etc.).
- Transfert de l'entretien du RHS au SMAPI sur son territoire.
- Réflexion sur la création d'une structure pour porter le SAGE Marque Deûle avec la Métropole Européenne de Lille.
- Sensibilisation du monde agricole à la plantation de haies et d'arbres, dans le cadre du plan de relance. L'AFAC va planter 700 ml de haies.

En 2022

Une politique forte

DOUAISIS AGGLO mène depuis près de 30 ans une politique de gestion durable des eaux pluviales par infiltration afin de :

- recharger la nappe phréatique,
- désaturer les réseaux de collecte et stations d'épuration,
- reverdir les villes (lutte contre les ilots de chaleur, amélioration de la biodiversité, création de corridors écologiques, etc.).

- Réalisation de travaux pour diminuer les eaux claires parasites à Fressain.

La ressource en eau



La préservation de la ressource en eau

Le caractère irremplaçable des champs captants d'Esquerchin et de Férin, associé à leur fragilité, a conduit l'Etat à les classer comme captages prioritaires.

Les 3 Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) présentes sur le territoire évoluent en Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE).

DOUAISIS AGGLO pilote la mise en place du CARE de Férin et participe à la mise en place de ceux de la vallée de l'Escrebieux et de la Plaine de la Scarpe Aval. En parallèle du contrat CARE, les actions sur les aires d'alimentation de captage ont été poursuivies : animations scolaires, gestion différenciée dans les communes, étude du transfert des produits phytosanitaires dans la nappe phréatique, etc.

Le Domaine de la Chaumière :

Dans l'objectif de préserver la ressource en eau, DOUAISIS AGGLO, en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF) et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) gère également le domaine de la Chaumière (67 ha, 50 000 arbres, 77 000 arbustes).

Cette zone naturelle est située au cœur d'une zone de champs captants d'eau potable.

L'alimentation en eau potable

DOUAISIS AGGLO gère la compétence eau potable sur huit communes (Douai, Flers-en-Escrebieux, Waziers, Sin-le-Noble, Dechy, Courchelettes, Fressain et Aubigny au Bac) ; de la production et la distribution ; soit 581 km de canalisations dont 423 km de conduites principales, 5 champs captants, 13 forages et 83 000 personnes desservies.

En 2022

- Réalisation d'une recherche documentaire sur une ancienne décharge dans le cadre d'une étude de vulnérabilité pour la révision des périmètres de protection du champ captant de Férin.
- Edition de panneaux d'information aux 3 principales entrées du domaine.
- Réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions pour améliorer la biodiversité (conventionnement avec le CEN).
- Lancement des travaux de sécurisation des sites.
- Régénération de 2 forages à Férin, et réalisation d'un diagnostic sur les forages de Dechy et d'Aubigny en vue d'une régénération en 2023.
- Réalisation d'un test de production sur le champ captant de Férin.
- Lancement de l'élaboration du schéma directeur de l'eau potable.

L'assainissement



La collecte et le traitement des eaux usées

Toute l'eau utilisée dans les foyers, les eaux industrielles (conventions de déversement) et une partie des eaux pluviales sont acheminées vers l'une des 7 stations d'épuration du territoire pour être traitées.

DOUAISIS AGGLO et son délégataire SUEZ Eau France, s'assurent de la collecte et de la qualité de fonctionnement de ces ouvrages.

Pour s'assurer de collecter l'ensemble des eaux usées, des aides peuvent être apportées au raccordement au réseau public d'assainissement et à la mise en conformité les systèmes intérieurs de collecte.

DOUAISIS AGGLO peut apporter une aide financière pour les dossiers non subventionnés par l'agence de l'eau et les foyers à faibles revenus.

Concernant les Assainissements Non Collectifs (ANC), DOUAISIS AGGLO propose des conventions de contrôle et d'entretien. Elle élabore les dossiers de subventions de l'agence de l'eau.

La quasi-totalité des déchets issus du traitement des eaux usées (97% en 2021) est valorisée :

- les boues sont valorisées en agriculture,
- les graisses sont hydrolysées avant d'être réinjectées en tête de station pour être traitées,
- les sables, provenant des balayages de voiries et des curages des réseaux, sont traités pour être réutilisés sur les chantiers d'assainissement.

En 2022

- 221 raccordements (34 subventionnés).
- 2 ANC mis en conformité.
- Politique RSDE : réalisation d'analyses de recherche de polluants (diagnostic amont).
- Valorisation des boues en agriculture : boues pâteuses + compost (mélange de boues et de déchets verts).
- Station de Goeulzin : optimisation du remplissage de l'ancienne station d'épuration.

La collecte et la valorisation des déchets



La collecte des déchets

DOUAISIS AGGLO réalise des collectes :

- en porte-à-porte des OMR, des déchets en collecte sélective, du verre, des encombrants et des déchets végétaux,
- en points d'apports volontaires enterrés,
- des DASRI provenant des professions libérales (mise à disposition d'un local de collecte dédié).

Elle établit, avec les professionnels, des conventions pour la collecte de leurs déchets ménagers (RS).

Les équipements de traitement ou de réemploi des déchets

Le SYMEVAD poursuit la modernisation de ses équipements tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés afin de les rendre plus performants.

Le centre de tri :

Le centre de tri d'Evin-Malmaison permet la séparation des différentes catégories de déchets par des tris mécaniques, optiques et manuels. C'est un équipement qui doit évoluer pour répondre à l'obligation réglementaire de traiter tous les emballages plastiques.

L'unité de Tri Valorisation Matière et Energie (TVME) :

Cette unité, située à Hénin-Beaumont, permet le traitement des OMR en les valorisant en deux types d'énergie :

- du biométhane à partir de la fraction liquide via un procédé de méthanisation,
- du Combustible Solide de Récupération (CSR) à partir de la fraction solide via un procédé de séchage biologique.

En 2022

- Réception de 8 PAV enterrés sur l'écoquartier du Douaisis.
- Etude des besoins de collecte des exploitations agricoles (104 agriculteurs ont été rencontrés).
- Travaux d'adaptation du centre de tri aux nouvelles consignes (phase transitoire).
- Mise en place de 2 nouvelles filières de recyclage des plastiques (films en PE et PP ; PET colorés) par CITEO.
- 15000 tonnes de CSR, valorisées dans des chaufferies en Belgique.
- Partenariat avec 3 industriels pour créer une chaufferie CSR.

En 2022

Le Centre de Compostage des Végétaux :

Cette unité située à Vitry-en-Artois produit du compost valorisé en agriculture et du bois énergie utilisé en chaufferies. Actuellement 98% des déchets verts du territoire y sont traités.

La ressourcerie :

Cet outil de traitement des déchets, situé à Evin-Malmaison, donne une seconde vie aux objets dont les propriétaires souhaitent se débarrasser, tout en favorisant l'insertion par l'emploi. Une fois collectés les objets (meubles, vêtements, vaisselle, livres, jouets, électroménager, etc.) sont triés, contrôlés, nettoyés et réparés pour être ensuite revendus à très bas prix dans les magasins.

Les déchèteries

Sur le territoire de DOUAISSIS AGGLO, quatre déchèteries sont accessibles pour les habitants : Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble.

- Mise en place de nouvelles filières de valorisation de la biomasse (Bois Raméal Fragmenté, paillage, litière).
- Toute la biomasse produite trouve un débouché (valorisation énergétique ou compostage sur les champs).

Collecte sur le territoire :

- Sur rendez-vous (géré par DOUAISSIS AGGLO) : 85 tonnes d'encombrants.
- Encombrants collectés par l'association DIE (association d'insertion qui gère la ressourcerie) : 109 tonnes d'encombrants

Au sein de DOUAISIS AGGLO



En 2022

L'entretien des espaces verts et naturels communautaires

DOUAISIS AGGLO entretient les parcs d'activités, les espaces verts des terrains communautaires (Ecoquartier du Douaisis, musée ARKEOS, aires d'accueil des gens du voyage, lac de Cantin, LOISIPARC, boisement du domaine de la Chaumière, etc.), les chemins de randonnées (186 km), ainsi que les cours d'eau et fossés d'intérêt communautaires (110 km).

Ces travaux d'entretien comprennent la surveillance du réseau, les plantations, les élagages et abattages, le fauchage des accotements, la taille des massifs, la lutte contre la renouée du Japon, la mise en place d'éco-pâturage, l'entretien du mobilier urbain et la signalétique, etc.

Ces espaces sont entretenus par la gestion différenciée qui permet de :

- répondre aux exigences réglementaires,
- limiter les pollutions,
- rationaliser les coûts,
- sensibiliser les riverains et les usagers sur la nécessité de préserver l'environnement.

La propreté des sites communautaires

DOUAISIS AGGLO a en charge l'entretien, la propreté et le ramassage des dépôts sauvages sur ses 20 parcs d'activités dont 9 parcs sont certifiés ISO 14001.

- De nombreux élagages et abattages d'arbres ont été nécessaires suites aux tempêtes de début d'année et à l'épisode orageux à l'automne.
- Réfection de la passerelle de Brunémont, sur le circuit des trous et des bosses, dangereuse pour les usagers.

- Les agents de DOUAISIS AGGLO ont ramassé environ 5 300 sacs de 100 litres de déchets sur les terrains communautaires.
- 546 m³ de dépôts sauvages (64 K€) et 4 tonnes d'amiante (29 K€ TTC) ramassés par les prestataires.

EN QUELQUES CHIFFRES

		2020	2021	2022
La biodiversité	Nombre d'animations environnement, jardin et eau	4	9	21
	Nombre de participants aux animations environnement, jardin et eau	33	169	712
	Nombre d'animations en milieu scolaire sur l'environnement	10	88	154
Les eaux pluviales et milieux aquatiques	Pourcentage du territoire géré par des techniques alternatives des eaux pluviales	27%	27%	27%
L'assainissement	Rendement effectif global pondéré (N-1)	91,8%	90,5%	91%
	Taux de renouvellement des réseaux (N-1)	0,96%	0,95%	0,49%
	Taux de conformité des rejets en sorties de stations d'épuration (N-1)	100%	100%	100%
	Taux de valorisation des déchets issus du traitement des eaux usées (N-1)	94,1%	97%	97%
La ressource en eau	Rendement du réseau eau potable (N-1)	83,2%	79,1%	86,3%
	Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable (N-1)	1,17%	1,02%	0,55%
	Non-conformité eau potable (N-1)	3 / 335 (0,9%)	0 / 318 (0%)	15 / 314 (4,8%)
La collecte et la valorisation des déchets	Evolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées	39 635	40 214	38 371
	Evolution des tonnages de déchets en collecte sélective	9 398	9 391	8 806
	Evolution des tonnages de déchets en verre	5 184	5 309	5424
	Taux de refus dans la collecte des emballages	22,43%	19,92%	21,33%
La gestion des espaces communautaires	Nombre d'hectares appartenant à DOUAISIS AGGLO gérés par pâturage	15	15	10,2

LES PERSPECTIVES

<p>La biodiversité</p>	<p>Territoires Engagés pour la Nature (TEN)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'une étude d'évaluation/actualisation du schéma de TVB. • Mise en place d'inventaires participatifs (oiseaux et général dans le cadre des RDV de l'Agglo). • Renouvellement de la labélisation de l'ATE de Germignies. • Encourager la création de mares pédagogiques. • Soutien à la plantation de haies et création de verger. • Lancement d'un diagnostic environnemental des parcs d'activités. • Renforcement du volet pédagogique sur le verger de Cantin. <p>Aménagement urbain en faveur de la biodiversité (SM SCOT)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude sur la préservation quantitative et qualitative de la ressource en eau. • Accompagnement dans la mise en œuvre des objectifs de la loi climat et résilience. <p>Préservation et la valorisation des sites à enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terril de Germignies Sud : Continuation de l'expérimentation de l'ATE. • Lac de Cantin : création des 3 parcours thématiques au niveau du verger. • Etang d'Aubigny-au-Bac : renouvellement du plan de gestion du site. <p>Education à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des enseignants sur la malle pédagogique zones humides. • Remise de récupérateurs d'eaux pluviales dans les écoles ayant été accompagné sur des projets de création de potager. • Participation au jour de la nuit avec le planétarium. • Organisation de la première édition de la fête de la nature (juin).
<p>Les eaux pluviales et la GEMAPI</p>	<p>GEMAPI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du schéma directeur de lutte contre les inondations. • Zone d'Expansion de Crues Vernier : réalisation d'une étude de danger et instruction du dossier Loi sur l'Eau (début des travaux prévu pour fin 2024). • Participation au comité technique sur l'étude du risque inondation sur le Territoire à Risque Inondation important de Douai mené par la DDTM 59. • Participation au comité technique des études sur les débits prélevables menées par les SAGE : étude HMQ portée par le SAGE Scarpe amont et étude préliminaire d'évaluation du débit minimum biologique sur la Sensée portée par le SAGE Sensée. • Appui technique sur des projets auprès des communes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Râches : projet de réfection des berges du canal, ○ Sin-le-Noble : surveillance du Vivier, ○ Raimbecourt : étude sur le ruissellement. ○ Lécuse : inventaire piscicole au niveau du marais des Grandes Billes pour évaluer

	<p>la pertinence d'une opération de désenvasement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de gestion des premières EP sur l'UT de Sin-le-Noble (Bassin Sticker - 3000 m³) et réhabilitation des ouvrages sur la STEP de Sin-le-Noble. • Etude GEPU : redéfinition des missions de gestion des EP.
La ressource en eau	<p>Préservation de la ressource en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du CARE de Férin. • Domaine de la chaumière : mise en œuvre du plan d'actions et création de parcs de pâturages pour bovins. <p>Alimentation en eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de sécurisation des sites et diagnostic de tous les forages (état de vétusté).
L'assainissement	<p>Collecte et le traitement des eaux usées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement. • Réalisation d'une étude du stockage en réseau sur l'UT de Douai.
La collecte et la valorisation des déchets	<p>Collecte des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat et distribution de bacs jaunes du fait des nouvelles consignes de tri. • Mise en place d'une signalétique « NUDGE » (influence du comportement) et d'un système « CLINK » (valorisation du geste de tri) sur quelques PAV. • Etude de la mise en place d'une collecte d'amiante liée à domicile sur RDV. <p>Equipements de traitement ou de réemploi des déchets</p> <p><u>Le TVME :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation pour le traitement des refus du TVME et augmentation des capacités de traitement (70 à 75000 T). <p><u>Les déchèteries :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transfert des hauts de quai des déchetteries à DOUAISIS AGGLO (juin 2023). • Mise en place des filières REP : appareils de bricolage, jouets, déchets chantiers.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

2020



SCOT GRAND
DOUAISSIS
Territoire d'excellence
environnementale
énergétique



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRESERVATION DE L'ATMOSPHERE



La politique energie du territoire



Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le SM SCOT Grand Douaisis élabore et anime le PCAET. Il s'agit d'un outil stratégique qui permet de mettre en cohérence les actions territoriales en matière de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air.

Dans ce cadre le SM SCOT Grand Douaisis propose le « Service Energie Collectivités » afin de conseiller et d'accompagner les communes dans l'amélioration de leur patrimoine, la réduction des consommations énergétiques du parc public et le développement des énergies renouvelables.

En 2022

- Conception d'un jeu de plateau collaboratif « Grand Douaisis 2050 sans carbone ».
- Rédaction de 13 fiches actions sur les thématiques de l'agriculture-alimentation, de la consommation et des déchets.
- Mise à jour des « Porter à Connaissance » (mise en compatibilité des PLU avec le PCAET).
- Service Energie Collectivités :
 - Accompagnement 25 communes de DA.
 - Organisation d'une rencontre Energie Collectivités.
- Visite de 2 chaufferies géothermie (Arleux et Roost-Warendin).

Le projet d'agglomération

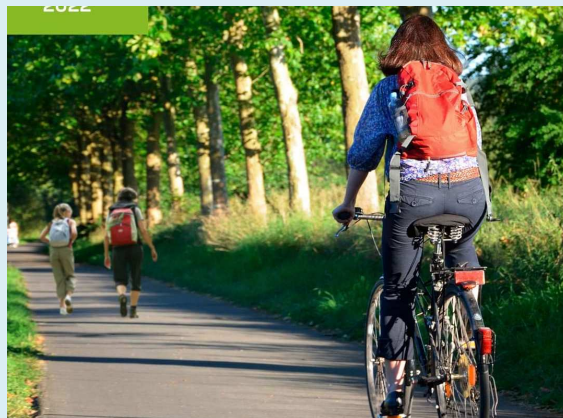
Les évolutions du paysage institutionnel, la nécessité de faire participer les acteurs et la population, le changement climatique, la crise sanitaire COVID invitent les élus du territoire à réaliser un projet d'agglomération qui permettra de définir la stratégie de DOUAISIS AGGLO pour 10 ans.

Ce projet, engagé fin 2021, englobe, pour les actions dont elle a la maîtrise, les différentes stratégies de DOUAISIS AGGLO (feuille de route numérique, programme alimentaire, énergie, trame verte et bleue, etc.) et prend en compte les résultats obtenus dans le cadre du travail sur l'Agenda 21 de la transition écologique et énergétique.

La gouvernance s'appuie sur le bureau communautaire (comité de pilotage) et sur des binômes techniciens / élus pour les comités techniques.

- Contribution des élus, techniciens, partenaires et habitants au projet d'agglomération (questionnaires, réunions, etc.).

Des déplacements moins polluants



En 2022

- Promotion de la plateforme de covoiturage Grand Douaisis.
- Ambassadeurs de la mobilité : 9 entreprises inscrites, 3 animations réalisées.
- Ouverture du service de location des vélos pour les entreprises.

- Recrutement, dans le cadre du programme AVELO 2, d'une chargée de mission vélo.
- Mise en œuvre du plan Mobilité douce et active :

Axe 1 sécuriser

- Diagnostic du stationnement vélo sur les bâtiments communautaires.
- Lancement de l'étude pour la mise en place des Plans de Déplacement des Etablissements Scolaires (PDES).

Axe 2 sensibiliser

- Réalisation d'ateliers de réparation et de marquage des vélos sur 5 jours (collégiens et habitants).
- Conventions de partenariat avec Droit d'vélo Douaisis et La Bouée des Jeunes (GAP)
- Organisation et participation aux challenges écomobilité des collégiens, scolaires et entreprises.
- Diagnostic "savoir rouler à vélo" auprès des entreprises et établissements scolaires (définition des besoins).

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Le SMTD, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable (AOMD), a réalisé son PDU ; Celui-ci détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement sur le territoire qui se traduit par la mise en place d'actions tels que :

- la mise à disposition de vélos électriques,
- la création d'une plateforme de covoiturage,
- l'accompagnement dans la réalisation des PDE.

La mobilité douce

Afin de renforcer la part de modes actifs (vélos, marche) et de les sécuriser davantage, DOUAISIS AGGLO s'engage concrètement dans la requalification progressive de ses boucles de randonnées.

En outre, elle a mis en place un plan mobilité douce et active, financé en partie par l'ADEME dans le cadre du programme national AVELO 2 (délibération en décembre 2021). Ce plan vise le développement d'un véritable système modes doux et repose sur 3 axes stratégiques :

Axe 1 - Sécuriser :

- créer un fonds de concours Mobilité douce et active,
- élaborer un guide d'aménagement des itinéraires et de développement des services,
- lutter contre le vol des vélos,
- sécuriser des abords des pôles générateurs de mobilité : les établissements scolaires.

Axe 2 - Sensibiliser :

- former et Inciter,
- inciter/communiquer sur l'impact des modes doux.

Axe 3 - S'orienter :

- jalonner le réseau d'itinéraires.

La mobilité électrique

Eu égard à sa compétence « création, entretien et exploitation d'un réseau d'infrastructure pour les véhicules électriques et hybrides », DOUAISIS AGGLO a déployé, depuis 2018 une infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Celle-ci est aujourd'hui constituée de 38 bornes de recharge accélérée, ayant chacune une puissance de 22 KVA, et de trois bornes de recharge rapide, ayant chacune une puissance de 50 kVA.

En 2022

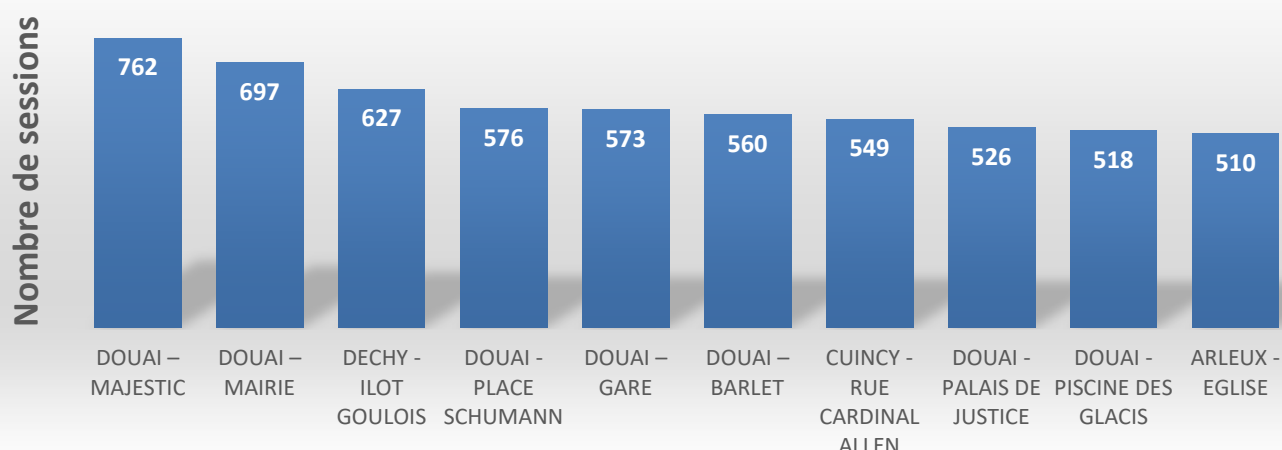
- Evolution de la fréquentation des bornes électriques :
 - + **996 %** en 2022 par rapport à 2018.
 - + **465 %** en 2022 par rapport à 2019.
 - + **387 %** en 2022 par rapport à 2020.
 - + **110 %** en 2022 par rapport à 2021.
- **Nombre moyen de sessions de charges/borne/an :**
 - **32,24** en 2022 vs **12,7** en 2021 ; soit + **153,8 %**.
- **Durée moyenne d'une session de charge :**
 - **218 min** vs **242 min** en 2021 ; soit – **9,9 %**.
- **Taux de disponibilité annuel (point de charge ni en maintenance ni hors service) : 95,89 %.**
- **Nombre de demandes d'intervention : 195.**
- **Nombre d'intervention sur site : 187.**
- Evolution des recettes de fonctionnement :

35,6 K€ en 2022	18,6 K€ en 2021
4,9 K€ en 2020	4,2 K€ en 2019
1,1 K€ en 2018	
- **Production électrique totale délivrée :**
 - **259,7 MWh** en 2022 vs **122 MWh** en 2021 ; soit + **112,8 %**.
- **Economie d'émission de CO₂ : 189,71 tonnes.**
- **Production électrique moyenne délivrée /session de charge : 16,2 kWh.**
- **Répartition des sessions /type d'utilisateurs : Abonnés (79 %) ; Non abonnés (2 %) ; Itinérants (19 %).**
- **Répartition des sessions / moyens d'accès : Badges (90%), Application (10 %).**
- **Répartition des stations par classe d'utilisation :**
 - **Elevée (plus de 15 sessions de charge/mois) : 58 %.**
 - **Moyenne (entre 5 et 15 sessions de charge/mois) : 28%.**
 - **Faible (moins de 5 sessions de charge/mois) : 13%.**
- **Evolution du nombre d'abonnés actifs (abonné qui réalise au moins 1 session de charge au cours du mois) :**
 - **2022 : 191.**
 - **2021 : 251.**
 - **2020 : 121.**
- **Optimisation des implantations :**
 - La borne Douai -Avenue Tassigny a été déplacée et réinstallée à Courchelettes – Mairie.
 - La borne Douai - La clochette a été déplacée et réinstallée à Faumont – Salle des fêtes.
- **Nouvelles implantations : 2 bornes sont entrées en fonctionnement au Boulodrome communautaire.**

Bilan d'utilisation des sessions de charges 2018-2022

Borne	Nombre de sessions de charges				
	2018	2019	2020	2021	2022
ARLEUX - EGLISE	1	0	34	136	510
AUBY – MEDIATHEQUE	1	11	5	105	45
AUBY - PARC PRES LORIBES	0	46	9	14	186
COURCHELLETES- MAIRIE					130
CUINCY – MEDIATHEQUE	1	82	37	179	408
CUINCY - RUE CARDINAL ALLEN	0	1	16	143	549
DECHY - CENTRE HOSPITALIER	3	27	39	127	64
DECHY - ILOT GOULOIS	1	7	41	38	627
DECHY - PARC DU LUC	116	137	130	119	479
DOUAI – ARKEOS	12	24	6	20	51
DOUAI – ARSENAL	14	154	47	147	90
DOUAI - AVENUE DE TASSIGNY	0	11	5	0	
DOUAI – BARLET	18	48	103	304	560
DOUAI - BOULEVARD PASTEUR	16	27	68	105	90
DOUAI – BREGUET	4	42	177	345	485
DOUAI – CARNOT	16	60	25	270	433
DOUAI – FONDERIE	15	172	90	324	264
DOUAI – GARE	5	27	299	692	573
DOUAI - LA CLOCHETTE	2	3	2	43	
DOUAI – MAIRIE	84	69	119	457	697
DOUAI – MAJESTIC	141	56	37	156	762
DOUAI - PALAIS DE JUSTICE	183	180	222	376	526
DOUAI - PARC JACQUES VERNIER	10	31	11	44	325
DOUAI - PISCINE DES GLACIS	107	171	98	281	518
DOUAI - PLACE SCHUMANN	14	80	127	280	576
DOUAI - RUE GUYNEMER	0	7	10	76	200
DOUAI - SIEGE COMMUNAUTAIRE	22	80	76	121	443
FAUMONT – SALLE DES FETES					56
FLERS-EN-ESCREBIEUX - PLACE DU MARCHÉ	91	198	156	264	315
FLINES-LEZ-RACHES - RUE DUPIRE	91	90	38	133	162
LALLAING – MAIRIE	70	30	12	31	254
LAMBRES-LEZ-DOUAI – MAIRIE	10	46	63	18	60
LAMBRES-LEZ-DOUAI – PARC DE L'ERMITAGE 1	33	70	53	26	352
RAIMBEAUCOURT – MAIRIE	7	22	50	92	268
ROOST-WARENDIN – MAIRIE	6	7	53	102	341
ROOST-WARENDIN - PARC DU CHEVALEMENT	14	17	12	4	127
SIN-LE-NOBLE - PLACE CENTRALE	4	33	70	49	46
SIN-LE-NOBLE – SOURCEANE	8	75	42	114	413
SIN-LE-NOBLE - PISCINE TOURNESOL	19	58	157	100	249
SIN-LE-NOBLE - GARE				33	164
SIN-LE-NOBLE- BOULODROME					18
WAZIERS - LYCEE PAUL LANGEVIN	0	9	21	56	69
TOTAL	1139	2208	2560	5924	12 485

TOP 10 des bornes les plus utilisées du territoire



Des véhicules moins polluants

Au niveau des transports du territoire (transports en commun, camions de collecte, etc.), DOUAISIS AGGLO et le SMTD souhaitent réduire la pollution générée par ces véhicules, en facilitant l'accès ou en renouvelant progressivement les flottes par des véhicules moins émetteurs de GES : normes Euro VI, gaz naturel, etc.

Etude comparative multi-carburant

DOUAISIS AGGLO a lancé en 2021 une étude comparative multi-carburants sur le verdissement des flottes de transport et leur conversion vers des motorisations à faibles émissions alternatives au pétrole (90 K€ HT financé à 50 % par la Région HDF).

Elle a pour objectifs de :

- disposer d'une vision stratégique globale de développement de l'infrastructure d'avitaillement du carburant appuyée par une analyse très fine et opérationnelle des coûts et moyens nécessaires à sa mise en œuvre,
- comparer les avantages et les inconvénients de chaque carburant selon plusieurs scénarii de conversion (électrique à hydrogène, électrique à batterie, GNV/Bio GNV et hybride Diesel rechargeable),
- déterminer le prix de revient kilométrique pour chaque carburant,
- faire émerger un écosystème lié à un carburant renouvelable qui soit économiquement viable et correspondant aux spécificités et aux besoins sur le territoire.
- étudier les véhicules réalisant les derniers kilomètres de livraison,

En 2022

- Finalisation de l'étude comparative multi-carburants sur le verdissement, sur DOUAISIS AGGLO, des flottes de transport et leur conversion vers des motorisations à faibles émissions alternatives au pétrole.
- Organisation de rencontres, sur le sujet l'hydrogène, avec :
 - les principaux énergéticiens européens : Air Liquide, Engie Green, Hynamics,
 - les principaux équipementiers européens de bus électriques: SOLARIS ; VAN HOOL/ SAFRAN/WRIGTH/CAETANO et WRIGTH BUS.
 - le principal utilisateur de bus en France : la RATP
 - des collectivités qui ont opté pour des projets de bus électriques : Amiens Métropole et Rennes Métropole.
- Participation de DOUAISIS AGGLO aux réunions de la Délégation Régionale HDF de France-Hydrogène créée en 2021.

- déterminer la stratégie adhoc de renouvellement/verdissement,
- préciser l'implantation à privilégier pour permettre un usage par d'autres utilisateurs,
- proposer des scénarii de déploiement évolutifs,
- mettre en exergue les synergies et les mutualisations possibles d'équipements (production et usages),
- identifier les acteurs intéressés, prêts à s'engager juridiquement et financièrement, dans cette démarche et susciter la construction de partenariats.

Au niveau des transports du territoire (transports en commun, camions de collecte, etc.), DOUAISIS AGGLO et le SMTD souhaitent réduire la pollution générée par ces véhicules, en facilitant l'accès ou en renouvelant progressivement les flottes par des véhicules moins émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES) : normes Euro VI, gaz naturel, etc.

Dans le cadre de son marché de collecte, DOUAISIS AGGLO a exigé :

- Une motorisation minimale EURO VI de tout le parc des camions,
- Une motorisation GNC/bio GNC pour les camions de collecte à Douai, Dechy, Sin-le-Noble et Waziers,
- Des Lève-conteneurs électriques obligatoires sur tous les camions.

- Mise en circulation, dès le 01/01/2022, des 14 bus à motorisation GNC du SMTD.
- Mise en service, en avril 2022, de la station GNC à Guesnain.

- Acquisition par THEYS Collecte et par COVED de 2 camions de collecte supplémentaires (< 7,5 tonnes) GNC.
- La flotte des prestataires de collecte, fin 2022, est ainsi composée de :
 - 12 camions hybrides et 2 camions GNC pour la société WIART,
 - 4 camions au GNC pour la société THEYS,
 - 5 camions au GNC pour la société COVED.

La performance énergétique de l'habitat



En 2022

Les programmes et aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat

DOUAISSIS AGGLO met en œuvre un programme d'amélioration de l'habitat sur les 35 communes de son territoire. Il a pour objectifs d'améliorer les performances énergétiques des logements, de les adapter en cas de perte d'autonomie et de lutter contre l'habitat indigne.

C'est dans ce cadre que DOUAISSIS AGGLO accompagne les propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs démarches de rénovation de logement : de la définition du projet de travaux à la recherche de financements.

DOUAISSIS AGGLO a pour objectifs de :

- lutter contre la précarité énergétique,
- diminuer les émissions de GES,
- traiter l'habitat indigne et dégradé,
- accompagner les personnes en situation d'handicap ou de perte d'autonomie par l'adaptation de leur logement,
- favoriser l'intermédiation locative et le conventionnement sans travaux à destination des locataires aux ressources modestes,
- reconquérir les logements vacants.

Réhabilitation du parc social

Dans le cadre de l'appel à projet réhabilitation lourde du Plan de Relance, DOUAISSIS AGGLO aide au financement de plusieurs opérations (Financement Plan de Relance : 10 000 €/logement). Ces logements énergivores (étiquette F et G) atteindront après réhabilitation une étiquette C tout en réduisant leurs émissions de GES.

- Préparation pour la sélection d'un opérateur pour le suivi animation de l'OPAH-RU Cœur de Ville.
- Réalisation de flyers sur les aides de la rénovation de l'habitat et distribution en boîte aux lettres sur des habitats ciblés.
- Depuis décembre, DOUAISSIS AGGLO est affiché comme conseiller FRANCE RENOV'
- Validation de 138 dossiers (449 K€ ; + 53 % de gain énergétique) et mobilisation de 2,6 M€ de l'enveloppe de l'ANAH :
 - 69 logements propriétaires occupants (précarité énergétique),
 - 59 logements propriétaires occupants (adaptation du logement),
 - 2 logements propriétaires occupants (lutte contre l'habitat indigne),
 - 27 logements propriétaires bailleurs (réhabilitation et sortie de dégradation),
 - 1 prime d'intermédiation locative pour les propriétaires bailleurs (conventionnement à loyer maîtrisé).
- 4 opérations de réhabilitation de logements collectifs (21 logements à Douai) et individuels (22 logements à Sin le Noble), permettant de passer de l'étiquette F ou G avant travaux, à une étiquette C après travaux.

Les énergies renouvelables



En 2022

Le photovoltaïque (PV)

DOUAISIS AGGLO étudie sur ses propres parcelles la réalisation de centrales PV au sol :

- **Projet de centrale PV à Douai – Frais Marais**
 - 17 ha
 - 10 millions € d'investissement

- **Projet de centrale PV à Cantin**
 - Opérateur SEM Energies HDF / Enercoop.
 - Friche Calcia – (4 ha).
 - Puissance : 2,8 MWc.
 - Investissement : 2,5 Millions €.

DOUAISIS AGGLO soutient et accompagne techniquement des communes du territoire sur plusieurs projets de développement de centrales PV au sol :

- **Projet de centrale PV sur la friche SUEZ à Bugnicourt**
 - Opérateur : Engie Green.
 - Friche SUEZ (13ha).
 - Puissance : 9,4 MWc.
 - Investissement : 10 Millions €.

- **Projet de centrale PV sur la sablière d'Hamel**
 - Opérateur : VALECO
 - Carrières d'Hamel (10 ha)
 - Puissance : 9 MWC
 - Investissement : 9 Millions €

- Lancement d'un AAP pour la sélection d'un opérateur en vue de concevoir, réaliser et exploiter une centrale PV au sol : 26 opérateurs consultés ; 4 opérateurs ont adressé une offre (JPEE, TotalEnergies, Boralex et Engie Green).

- Finalisation de l'étude écologique.

- Etude des modalités urbanistiques nécessaires à la réalisation du projet (compatibilité du PLU de la commune avec le projet).

- Finalisation de l'étude écologique.
- Mise à jour du modèle d'affaires.
- Etude des modalités urbanistiques de validation du projet.
- Finalisation du dossier de Permis de Construite (début février 2023)

- Finalisation des études écologiques.

- **Projet de centrale PV sur Waziers**

- Développeur : EDF renouvelables
- Puissance crête installée : 9,2 MWC
- Productible annuel estimé : 9800 MGWH/an
- Emission CO2 évitées : 136 tonnes /an
- Consommation annuelle de 4700 habitants
- Surface du projet : 7,65 hectares
- Investissement : 6,5 Millions €
- Coût annuel d'exploitation : 183 K€/an

- **Projet de centrale PV sur le parc des Renouvelles à Dechy**

- Surface : 18 ha
- Investissement : 12 Millions €

- **Projet de centrale PV sur la friche BP à Courchelettes / Corbehem**

- Développeur : Third Step Energy
- Surface : 8 ha
- Investissement : 9 Millions €

En 2022

- Modification étude d'impact suite remarques de l'ABF.
- Nouveau dépôt de Permis de Construire.

- Third Step Energy développeur retenu pour concevoir, réaliser et exploiter la centrale PV suite au lancement d'un AMI.

- Procédure de mise en compatibilité du PLU par déclaration de projet.

La qualité de l'air



AIRRURAL

AIRRURAL est un projet dont l'ambition est d'apporter des connaissances et des outils de mise en œuvre d'actions d'amélioration de la qualité de l'air dans la zone rurale du versant sud (SIRA) de DOUAISIS AGGLO. Il est d'un montant de 122 K€ et a été retenu par l'Etat dans le cadre d'une candidature à l'appel à projet AACT'AIR 2020. Il a bénéficié, à ce titre, d'un financement de l'ADEME à hauteur de 70 %.

Ses objectifs sont de :

- développer une conscience partagée des enjeux de la qualité de l'air,
- mieux connaître les concentrations en polluants spécifiques au milieu rural et particulièrement l'ammoniac (NH₃),
- informer la population et les élus aux enjeux, aux activités contribuant à produire les polluants et aux pratiques pouvant les atténuer,
- mobiliser les acteurs du territoire, les habitants et les élèves du premier degré pour proposer et s'approprier des actions d'amélioration de la qualité de l'air.

Le projet d'une durée de deux ans a débuté en 2021 par la Phase 1 : diagnostic et identification des enjeux du territoire rural. Elle inclut l'étude des concentrations, des sources d'espèces gazeuses et particulières atmosphériques et de leurs liens avec les activités locales.

Cette phase a permis de mesurer la qualité de l'air dans un territoire rural de DOUAISIS AGGLO, comprenant 16 communes, pendant 8 semaines, au printemps 2021. Cette saison avait été choisie pour permettre d'observer l'impact des sources de pollution de l'air en zone rurale, en particulier les épandages agricoles.

Les mesures de qualité de l'air ont été menées conjointement par Atmo HDF et l'IMT Nord Europe. Elles ont montré que la qualité de l'air, dans le territoire rural étudié, était semblable à celle d'autres stations de

En 2022

Réalisation de la Phase 2 du projet : Implication citoyenne et définition, avec les acteurs du territoire du plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'air.

Cette 2nde phase avait pour ambition de coconstruire un plan d'actions opérationnel en faveur d'une meilleure qualité de l'air, grâce à l'implication des élèves de CE2-CM1-CM2, des citoyens et des acteurs du territoire (dont des agriculteurs) et des élus du territoire. Ces travaux, pilotés par DOUAISIS AGGLO, ont été réalisés avec l'appui de l'IMT Nord Europe et du CPIE Villes de l'Artois.

Le contexte Covid a entraîné un retard de réalisation par rapport au calendrier initial. Cependant, les différentes phases (élèves, citoyens et acteurs, élus) ont pu être réalisées.

Les 100 élèves des 4 classes de CE2-CM1-CM2 ont proposé de nombreuses pistes d'actions en faveur de la qualité de l'air sur leur territoire, après avoir été sensibilisés à la thématique de l'air : enjeux de la qualité de l'air, sources de pollution de leur environnement quotidien, bons gestes, résultats obtenus dans le cadre du 1er volet du projet AIRRURAL (mesures). Ils sont devenus de nouveaux ambassadeurs pour un air meilleur qui ont pu sensibiliser à leur tour, leurs familles et leur entourage.

De même, les 20 citoyens et acteurs du territoire (3 agriculteurs) ont été sensibilisés à la thématique de l'air. Ils ont à leur tour réfléchi à des pistes d'actions en faveur de l'air en se nourrissant des actions proposées par les élèves. Lors des différentes séances, 4 grandes thématiques se sont dégagées (Mobilité, Espaces verts et agriculture, Chauffage, Qualité de l'air à proximité des écoles) regroupant au total 28 pistes d'actions.

surveillance de la qualité de l'air de la Région HDF, de typologie similaire.

Les concentrations en polluants réglementés, en moyenne sur les huit semaines de mesure, étaient inférieures aux valeurs-limites réglementaires annuelles. Toutefois, la pollution de l'air par les particules était parfois trop élevée durant quelques jours. Ces mêmes épisodes de pollution par les particules ont été observés dans une grande partie des HDF.

Grâce à l'analyse de la composition chimique des particules dans l'air, il a été montré que les particules sont majoritairement d'origine secondaire, formées à partir de gaz contenant du soufre et de l'azote. Ces gaz peuvent être transportés sur de longues distances en provenance des HDF, de la région parisienne, de Belgique et des Pays-Bas. Ils sont liés aux émissions de polluants de l'air par les transports, le chauffage, l'agriculture et l'industrie.

Cependant, les émissions locales de particules contribuent aussi à la pollution de l'air. L'impact des émissions locales liées au transport routier et au chauffage peut en effet expliquer, en partie, l'évolution moyenne des particules dans l'air au cours de la journée. Les mesures de particules dans l'air, faites par micro-capteurs en façade de mairie souvent à proximité d'établissements scolaires, suggèrent que la qualité de l'air aux abords des écoles est impactée par le trafic routier lié au transport des enfants.

Concernant les niveaux de gaz ammoniac dans l'air, les mesures ont montré des valeurs plus élevées (+ 70%) pendant la période d'épandages agricoles, simultanément dans les seize communes. Les valeurs en ammoniac sont aussi plus élevées à proximité des établissements abritant des animaux (élevage, ferme, centres équestres). Il existe donc des activités et des sources locales d'ammoniac dans l'air.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de valeur-limite réglementaire pour l'ammoniac dans l'air ambiant. Par rapport à la valeur toxicologique de référence, les niveaux d'ammoniac dans l'air sont faibles. Mais l'ammoniac est l'un des gaz contenant de l'azote qui contribue le plus à la formation des particules secondaires. C'est donc un polluant, émis localement, qui peut impacter d'autres territoires sous la forme de particules secondaires.

Les élus ont ensuite poursuivi les réflexions à partir de ces pistes d'actions, qui ont permis d'aboutir à la priorisation de 11 d'entre-elles. Ces dernières ont été déclinées en 11 fiches action comme suit :

- Qualité de l'air à proximité des écoles
 - sensibiliser et promouvoir des modes doux dans les déplacements domicile-établissements scolaires,
 - végétaliser les abords des écoles et des cours de récréation,
 - sensibiliser les élus et agents territoriaux aux enjeux de la circulation aux abords des écoles.
- Mobilité et déplacements
 - réaliser la mise à jour des diagnostics mobilité et déplacements sur le territoire.
 - promouvoir les actions du Réseau Points Nœuds (RPN),
 - promouvoir les déplacements en mode doux et les dispositifs associés.
- Chauffage au bois
 - communiquer sur le chauffage individuel au bois (bonnes pratiques, organisme, labels, dispositifs existants, etc.),
 - réaliser un inventaire des professionnels et leur concevoir une formation/sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air.
- Espaces verts et agriculture
 - communiquer sur les pratiques de brûlage des déchets végétaux,
 - promouvoir la biodiversité auprès des agents territoriaux et du grand public,
 - concevoir un dispositif de formation/sensibilisation des agriculteurs aux enjeux et bonnes pratiques dans leurs activités vis-à-vis de la thématique qualité de l'air.

L'aboutissement du projet AIRRURAL constitue un nouveau point de départ pour le territoire afin de poursuivre de façon durable son engagement pour la qualité de l'air dans ses actions. Le projet a montré qu'il était possible de mobiliser un territoire rural sur la thématique de l'air en coconstruisant un plan d'action réaliste et opérationnel avec les élèves, les citoyens, les acteurs et les élus.

Le projet a permis, de produire par modélisation, et pour la première fois dans la Région HDF, une cartographie, à fine échelle, des concentrations de NH3

Les pollens : expérimentation régionale sur l'évaluation dynamique des teneurs en pollens dans l'air ambiant

Atmo HDF assure, depuis de nombreuses années, le suivi des pollens selon la méthode de référence suivie par l'ensemble des observatoires régionaux français. Celle-ci repose sur un prélèvement hebdomadaire des pollens durant la saison pollinique (de février à septembre) au moyen d'un préleveur spécifique installé sur un site de mesures fixes. Une fois prélevés, les pollens sont observés en microscopie et analysés. L'analyse est ensuite transmise à un allergologue qui apporte son expertise, ses recommandations et les informations sont diffusées via le site d'ATMO HDF et des abonnements gratuits proposés aux personnes intéressées.

A travers une expérimentation, Atmo HDF a souhaité corréliser les données issues d'une trentaine de capteurs « Beenoze », développés par Lify Air, répartis sur la région Hauts de France et la Belgique avec celles acquises selon la méthode de référence.

Indice Atmo : diffusion sur les panneaux numériques de DOUAISIS AGGLO

Diffusé par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, l'indice Atmo est un indicateur journalier qui qualifie la qualité de l'air sur une échelle pour informer les citoyens. Il est calculé par rapport au taux de quatre polluants atmosphériques. Sont ainsi pris en compte les taux d'ozone (O3), de dioxyde de soufre (SO2), de dioxyde d'azote (NO2) et celui de particules fines (PM10). Leur valeur est exprimée en µg/m3.

Amélioration de la qualité, mobilisation citoyenne et passage à l'action

DOUAISIS AGGLO a été retenue, par l'ADEME, pour participer à un groupe de travail régional qui traite de la thématique de la qualité de l'air.

Les principales conclusions de ce groupe de travail feront l'objet d'une publication nationale en 2023.

- DOUAISIS AGGLO a fait installer en juin 2022 un capteur sur la station Douai-Theuriet. Ce capteur, contrairement à un capteur classique qui ne permet qu'une diffusion des résultats d'analyse à posteriori, permet une évaluation dynamique des teneurs en grains de pollens par grandes familles ; soit un atout pour faciliter la prévention des personnes allergiques.
- Un groupe de travail, dont DOUAISIS AGGLO fait partie, s'est constitué. La fin de l'expérimentation et la diffusion des résultats au groupe de travail est prévue fin 2023.
- DOUAISIS AGGLO a souhaité, avec l'appui d'Atmo HDF, mener une réflexion sur l'utilisation de ses panneaux d'affichage numérique (OXIALIVE, LUMILED) pour diffuser et mettre à disposition, de manière rapide et accessible à tous (habitants, élus, associations, entreprises, etc.), l'indice Atmo HDF ainsi qu'une information quotidienne, directe et globale sur la qualité de l'air respiré localement. L'expérience, si elle s'avère concluante, pourrait s'élargir et se déployer sur les panneaux numériques des communes si celles-ci le souhaitent.
- DOUAISIS AGGLO travaille également sur le développement d'un « widget » qui permettrait d'encapsuler la diffusion automatique de l'indice Atmo au niveau d'un site internet via un paramétrage simplifié. Ce travail devrait s'achever en 2023.
- Participation au groupe de travail régional « comment améliorer la qualité de l'air et passer à l'action via la mobilisation citoyenne ? ». Le groupe de travail réunit aux côtés de l'ADEME et de DOUAISIS AGGLO, le centre social du temple à Valenciennes, la communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, l'Agence Régionale de la Santé, Air Sentinels, Aéronef et Vélowomon.

Etude de circulation et de trafic sur DOUAISIS AGGLO à l'horizon 2035

DOUAISIS AGGLO a mandaté en 2018, en étroite collaboration avec le Département du Nord, un groupement de bureaux d'études spécialisés, pour réaliser une étude prospective de circulation et de trafic sur son territoire à l'horizon 2035. Cette mission s'interroge sur les conditions de circulation et de trafic sur son territoire.

Ceci en vue d'anticiper les difficultés futures et prendre les mesures indispensables à leurs résolutions. Elle s'articule autour de l'analyse du fonctionnement actuel du territoire, l'évaluation des projets d'aménagements de voirie, la simulation des trafics de différents scénarii à différents horizons et la proposition de mesures d'aménagement.

L'étude cofinancée par le CD59 est structurée en 4 phases :

- Phase 1 : diagnostic de la situation existante (trafic, circulation, paysage),
- Phase 2 : prévisions de trafics et de circulations aux horizons 2025, 2030 et 2035,
- Phase 3 : proposition de scénarios d'amélioration,
- Phase 4 : approfondissement du scénario retenu.

- Finalisation de l'étude et présentation de ses conclusions aux élus lors d'un comité de pilotage stratégique.

Au sein de DOUAISIS AGGLO

La performance énergétique des nouvelles constructions

Les constructions neuves commanditées par DOUAISIS AGGLO sont réalisées selon les principes HQE.

Le boulodrome

Le boulodrome, situé sur l'écoquartier communautaire à Sin-le-Noble, intègre de nombreuses exigences énergétiques dans sa conception, dont :

- l'application de la RT 2012 -40 % (espaces de convivialité et bureaux),
- un raccordement au réseau de chaleur de l'Ecoquartier,
- 90m² de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Le planétarium

Le planétarium, situé à proximité du musée-parc d'ARKEOS, intégrera également plusieurs exigences énergétiques :

- l'application de la RT 2012 -40%,
- la géothermie (champ de 13 sondes profondes à -150m de profondeur), permettant d'assurer le chauffage du bâtiment et le freecooling en été,
- une ventilation naturelle pilotée permettant la décharge thermique du bâtiment la nuit,
- une réserve d'eau de pluie de 10m³ pour les sanitaires et l'arrosage dans le patio.

La patinoire

Le projet de patinoire prévoit :

- 800 m² de panneaux photovoltaïques développant une économie annuelle d'énergie de 154 MWh/an,
- un raccordement au réseau de chaleur de la ville d'une part et au transfert de chaleur pour réchauffer les bassins de SOURCEANE,
- un réservoir d'eau de pluie de 90m³ pour fabriquer de la glace



En 2022

- Réception des travaux et inauguration du boulodrome le 05/03/2022.

- Travaux de construction du planétarium d'octobre 2021 à mai 2023.

- Cette opération a été lancée en BIM de niveau 2 « Building Information Modelling » qui se traduit par Modélisation des Informations de la Construction) qui permet notamment la réalisation de maquette numérique en 3D.
- Les travaux de terrassements et plateforme ont été réalisés au dernier trimestre 2022.

Réduction des consommations d'énergie

Les bâtiments communautaires

Afin de réduire les consommations d'énergie des bâtiments communautaires, DOUAISSIS AGGLO privilégie l'optimisation de ses installations existantes et le remplacement des installations vétustes pour des équipements plus performants en termes d'énergie. Elle a mis en place un contrat d'exploitation des systèmes de chauffage au gaz et bois, de ventilation et de climatisation, incluant des intéressements financiers sur les réductions de consommation d'énergie.

- Travaux de réaménagement intérieur de l'hôtel communautaire : changement des radiateurs, isolation, etc.
- Station d'épuration de Douai : arrêt du sécheur.

L'éclairage public

DOUAISSIS AGGLO mène une politique visant à réduire les consommations d'énergie de ses éclairages publics, par :

- le renouvellement des lampes et la mise en place d'une gradation sur plusieurs parcs d'activités,
- le remplacement des lampes par des LED, l'extinction de certaines lampes sur certains créneaux, etc.

- Arrêt des éclairages publics de 23h à 6h sur 18 parcs d'activités.
- Remplacement des éclairages en iodure de sodium par des LED sur l'écoquartier, avec des détections de présence sur les piétonniers et une armoire permettant de télégérer l'éclairage.

Les unités de traitement des déchets du SYMEVAD

L'unité TVME du SYMEVAD produit des CSR qui peuvent être valorisés en cimenterie ou en chaufferie comme combustible (considéré renouvelable à 65%) et du biométhane réinjecté dans le réseau GDRF (100% d'origine renouvelable) et revendu à ENGIE.

Sur son centre de tri, le SYMEVAD possède une importante installation photovoltaïque de 3 000 m².

Ces équipements ont un potentiel de production d'énergie renouvelable estimé à :

- 360 MWh / an pour le centre de tri (photovoltaïque).
- 120 GWh / an pour le TVME (CSR et biométhane).

- Restitution aux élus des conclusions de l'étude de faisabilité relative à la mise en place d'une chaufferie CSR.
- 1 312 902 Nm³ en 2022 (+18% par rapport à 2021)
- Evolution des prix de rachat du biométhane :
 - En nov. 2020 : 75,5 € / MWh
 - En nov. 2021 : 77 € / MWh
 - En nov. 2022 : 85 € / MWh

Des déplacements moins émetteurs de GES

DOUAISSIS AGGLO met à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels des véhicules ainsi que des vélos. Elle privilégie lors du renouvellement des véhicules avec :

- une motorisation essence et équipés de la vignette Crit'Air pour limiter l'émission de particules,
- une motorisation électrique en remplacement de véhicules thermiques.

Elle a mis en place d'un forfait mobilité durable pour les déplacements à vélo ou par covoiturage (200 €), et elle peut prendre en charge le coût de déplacement domicile-travail de ses agents qui utilisent les transports en commun ou le vélo.

- Achat de 2 trottinettes électriques pour les déplacements des agents du service informatique entre les bâtiments.

EN QUELQUES CHIFFRES

		2020	2021	2022
La politique énergie du territoire	Nombre des communes suivies par le service Energie Collectivité	34	39	40
Des déplacements moins polluants	Nombre de vélos électriques disponibles en location	114	164	435
	Nombre de places de stationnement pour vélos sécurisés	126	166	186
	Nombre d'animations mobilité (grand public et scolaire)	-	-	9
La performance énergétique des bâtiments privés	Gains énergétiques moyens après travaux	51%	53%	53%
	Nombre de dossiers Habiter Mieux subventionnés – propriétaires occupants	247	157	130
	Nombre de dossiers Habiter Mieux subventionnés – propriétaires bailleurs	6	3	27
La réduction des consommations d'énergie	Consommation des éclairages publics par points lumineux	412 kWh/PL	598 kWh/PL	542 kWh/PL
	Consommation d'énergie des bâtiments communautaires	1 552 772 kWh	1 566 286 kWh	1 607 470 kWh
	Consommation en gaz des bâtiments communautaires	882 880 kWh	1 232 020 kWh	855 910 kWh
	TVME : Quantité de biométhane réinjecté dans le réseau	1 115 789 Nm ³	1 114 883 Nm ³	1 312 902 Nm ³
Des déplacements moins émetteurs de GES	Consommation au 100km de la flotte de véhicules de DOUAISIS AGGLO (hors tracteurs)	7,17 L/100km	6,62 L/100km	6,75 L/100km

LES PERSPECTIVES

<p>La politique énergie du territoire</p>	<p>PCAET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude d’opportunité sur la mise en place d’une ZFE-m. • Evaluation à mi-parcours du PCAET. • Définition d’une charte sur le solaire PV au sol. <p>Projet d’agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation du projet d’agglomération lors du CC d’octobre 2023.
<p>Des déplacements moins polluants</p>	<p>PDU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d’une seconde agence pour la location des vélos à assistance électrique longue durée. • Mise en place d’un service de réparation à domicile pour les entreprises. • Etude de l’opportunité d’aires de covoiturage sur le Douaisis. • Etude d’opportunité de la création d’un parking relais sur la ligne B. <p>Mobilité douce</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre du plan Mobilité douce et active : <ul style="list-style-type: none"> <u>Axe 1 – Sécuriser :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ création et mise aux normes des stationnements vélos sur les bâtiments communautaires, ○ lancement de l’étude d’élaboration du guide d’aménagement des itinéraires cyclables, ○ étude pré-opérationnelle de renforcement de la vocation utilitaire des boucles (chemin des Galibots, au fil de Scarpe, liaison Nord/Sud : Courchelettes, Aubigny), ○ lancement de la mission de maîtrise d’œuvre de la voie verte (Liaison entre Cuincy et Lauwin-Planque) et circuit d’interprétation (Aubigny au bac). <u>Axe 2 – Sensibiliser :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ mise en œuvre du programme d’actions pour soutenir les établissements scolaires dans le “savoir rouler”, ○ pose de 3 éco-compteurs : évaluer la fréquentation (piéton, vélo, équestre, ...) sur les boucles, ○ renouvellement des conventions de partenariat (Association Droit Au Vélo (ADAV), droit d vélos Douaisis, la bouée des jeunes). <u>Axe 3 - S’orienter :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ finalisation l’étude de faisabilité du réseaux points nœuds (jalonnement du réseau d’itinéraires communautaires quel que soit le gestionnaire), ○ étude de l’opportunité de développer une application Mappy Vélo. <p><u>DOUAISIS TOURISME :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Trott’expérience : mise en place de 5 parcours sur le Douaisis en trottinettes électriques.

	<p>Mobilité électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du schéma directeur IRVE de DOUAISIS AGGLO. • Implantation de 14 bornes accélérées 22 KVA additionnelles sur les communes : Douai, Waziers, Cuincy, Flers en Escrebieux, Goeulzin, Lambres Lez Douai, Raimbeaucourt, Guesnain, Férin, Sin le Noble, Guesnain • Modification de la grille tarifaire. • Lancement d'une campagne d'information et développement d'outils dédiés. • Renouvellement, pour la période 2024-2027, des marchés de supervision et d'installation /maintenance par la centrale d'achats régionale d'électromobilité. • Mise à jour des logiciels de fonctionnement des bornes et rééquilibrage des phases électriques. <p>Autres projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • InterLUD (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) : Etude de l'adhésion de DOUAISIS AGGLO à ce programme qui offre un accompagnement sur la thématique de la logistique urbaine durable. • Wever : Etude de l'opportunité d'acquisition de la plateforme de mobilité participative développée Wever.
<p>La performance énergétique de l'habitat</p>	<p>Les programmes et aides publiques en faveur de la rénovation de l'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion pour la mise en place du guichet unique de l'habitat pour tout public. • Sélection d'un opérateur pour le suivi animation de l'OPAH-RU Cœur de Ville. • Animations pour la résorption de l'habitat privé en précarité énergétique.
<p>Les énergies renouvelables</p>	<p>Le photovoltaïque (PV)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'appui aux communes pour la réalisation de centrale PV au sol. • Lancement d'une réflexion sur la réalisation d'un cadastre solaire : Il s'agit d'une cartographie du potentiel de production d'énergie solaire des toitures. Il permet de sensibiliser les entreprises, communes et particuliers à leur potentiel de production d'énergie solaire, de fournir une information impartiale et de qualité et de favoriser le développement de projets. Ce projet est finançable par la Région HDF à hauteur de 35 %. • Lancement d'un AMI pour développer massivement des centrales PV sur les toitures et sur les parkings. <p>Autres projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention cadre : mise en place de conventions de partenariats avec EDF, GRDF et GRTGaz. • Information sur le changement de gaz : Suite à l'arrêt programmé de la desserte en gaz en provenance des Pays-Bas, GRDF s'est vu confié par les pouvoirs publics l'adaptation des réseaux et des équipements fonctionnant au gaz, pour accueillir le nouveau gaz (pression différente). Le projet Changement de Gaz, qui sera intégralement pris en charge, arrive dans le Douaisis à compter de 2023. <p>DOUAISIS AGGLO, de concert avec GRDF, organisera une réunion publique de présentation du calendrier, des modalités techniques et des conséquences pour les habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme multi énergies ODRE (Open Data Réseaux Energies) : Organisation,

	<p>avec GRTgaz, d'un atelier d'utilisation de la plateforme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Micro-réseaux de chaleur : Poursuite de la réflexion sur le développement des micro-réseaux de chaleur. • Gaz de mines : Etude, avec GAZONOR, du potentiel de production, sur DOUAISIS AGGLO, d'énergie en circuit court pour la transition écologique par la captation et la valorisation des gaz des mines et particulièrement sur le terroir de l'Escarpelle à Roost-Warendin. • Matériaux biosourcés : Réflexion sur la mise en place, avec le PNR et EPCI limitrophes, d'une commande groupée, de matériaux biosourcés. • Micro centrales hydrauliques : Mise en place d'un partenariat avec SEM Energies HDF pour le développement des micro centrales hydrauliques. • Station carburants propres sur Lauwin Park : Poursuite des démarches avec le groupement Bils/THEYS pour la réalisation de la station. • PICS : Démarrage de l'élaboration du PICS. • Délibération communautaire cadre : Projet de conception et de mise en œuvre d'un processus d'évaluation/scoring des délibérations communautaires par rapport à des critères DD.
<p>La qualité de l'air</p>	<ul style="list-style-type: none"> • AACT'AIR – QALIPSO bis : Etude de la poursuite du projet QALIPSO sur un périmètre plus large via une candidature à l'AAP de l'ADEME l'AACT'AIR 2024. • PPA : participation aux comités de pilotage du PPA jusqu'à sa validation finale prévue en septembre 2023 par Monsieur le préfet de Région HDF. • Aère toi : comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du programme Aère toi et d'information des communes sur le décret n° 2022-1689 du 27/12/2022 modifiant le code de l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur. • Pollens : finalisation de l'expérimentation régionale sur l'évaluation dynamique des teneurs en pollens dans l'air ambiant. • APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) : Etude de la mise en place d'une convention cadre entre DOUAISIS AGGLO et l'APPA qui permet un accompagnement gratuit (financé par l'ADEME Nationale) des collectivités dans leurs actions en faveur de la qualité de l'air intérieur et extérieur. • Air et Moi : étude de la mise en place d'une convention cadre entre DOUAISIS AGGLO et l'association l'Air et Moi afin de sensibiliser les jeunes de à la qualité de l'air, les inviter à réfléchir et à trouver des solutions pour améliorer l'air aux abords de leur école, collège ou lycée, à l'intérieur de leur bâtiment, les aider à mettre en pratique leurs idées avec leur équipe éducative et leurs parents. L'Air et Moi s'adresse aux jeunes, de l'école primaire au lycée, aux animateurs périscolaires, en environnement et santé, par exemple, aux enseignants, aux infirmiers et médecins scolaires. • Animations scolaires : création d'un module d'information et de sensibilisation des scolaires à la thématique de la qualité de l'air extérieur et intérieur.

**Au sein de DOUAISIS
AGGLO**

Performances énergétiques des nouvelles constructions

- Parking silo : Le projet prévoit du photovoltaïque en toiture (1/3 de la surface), une cuve de récupération des eaux pluviales de 120m³, et des bornes de recharge pour véhicules électriques (30 bornes au départ, et jusqu'à 150 bornes à terme). Démarrage des travaux en septembre 2023.
- Atelier du livre d'art et de l'estampe, sur EuraDouai : Lancement du concours en janvier 2023. Le projet sera soumis à la RT 2020.

Réduction des consommations d'énergie

DOUAISIS AGGLO

- Réalisation d'un Schéma Directeur des Energies du Patrimoine Communautaire bâti.
- Travaux d'isolation des toitures de l'hôtel communautaire et étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Salle Dreyfus / Fenain : réaménagement intérieur, étanchéité toiture et isolation.
- Etude de la rénovation de la toiture du CTC 1.
- Eclairage public : Relamping du parc de la Haute Rive.
- Eclairage avec panneaux solaires sur les boucles avec détection présence.
- Etude sur le traitement des boues de station.
- Station d'épuration de Sin-le-Noble : étude pour l'optimisation du pilotage pour réduire les consommations d'énergie.

SYMEVAD

- Nouveau centre tri : installation de 1500m² de panneaux PV.
- Partenariat avec des industriels pour la mise en place d'une chaufferie CSR.

Des déplacements moins émetteurs de GES

- Achat d'un véhicule Twizy pour les déplacements des vagemestres.
- Réalisation de stages à l'écoconduite.



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

La solidarité communautaire



En 2022

Une politique volontairement redistributive au profit des communes

DOUAISSIS AGGLO mène une politique volontariste de solidarité envers ses communes membres en leur redistribuant une grande partie de ses ressources via :

- le Fonds de Concours communautaire (FCC) dont l'ensemble des communes peuvent bénéficier,
- le Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire (FCIS) : Enveloppe triennale reversée aux communes de moins de 5 000 habitants,
- le fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), dont DOUAISSIS AGGLO est bénéficiaire et qui est entièrement reversé aux communes,
- le reversement de 40% de la fiscalité issue des installations éoliennes et photovoltaïques aux communes d'accueil,
- le DSC part 4 : Redistribution partielle de la CFE issue des entreprises implantées sur les parcs d'activités de DOUAISSIS AGGLO aux communes d'accueil.

Par ailleurs, DOUAISSIS AGGLO prend en charge diverses cotisations versées auparavant par les communes tels que la Mission Locale, au SMTD, à NOREADE, DOUAISSIS TOURISME et au SDIS.

- Augmentation du Fond de Concours Communautaire de 50 K€ à 60 K€.
- Prise en charge du surcoût de la gratuité des transports en commun par DOUAISSIS AGGLO (50%) et par les 35 communes (50%).
- Redistribution des recettes fiscales vers les communes suite à l'implantation de ENVISION : dans le cadre de l'implantation d'un site industriel d'envergure sur la ZAC Renault située sur les communes de Cuincy et Lambres-lez-Douai, et compte tenu des retombées fiscales importantes générées par ce site, DOUAISSIS AGGLO souhaite par souci de solidarité communautaire partager ces recettes avec l'ensemble des communes membres.

En 2022

Les aides à la population

DOUAISIS AGGLO soutient plusieurs dispositifs d'aide.

Alimentaire et agricole :

- aides financières incitatives en faveur de l'agriculture biologique : "Tremplin BioEnDouaisis", aide forfaitaire à la création de Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole et l'ATPEA,
- renforcement du lien entre les agriculteurs et les restaurateurs via une aide « circuit-court » de 400 € proposée aux restaurateurs sur présentation des factures d'achats aux producteurs locaux.
- soutien aux agriculteurs en détresse en collaboration avec l'association ARCADE : accompagnement psychologique et juridique.

Eau potable et assainissement :

- aide financière pour les travaux de mise en conformité des filières d'assainissement non collectif (plafond à 10 K€ avec aide à 80% des dépenses de mise en conformité ou réfection des espaces verts - 2 dossiers par an),
- aide financière pour le raccordement au réseau public de collecte fournie après assistance par le guichet unique communautaire,
- aide financière au raccordement bonifiée pour les foyers modestes,
- versement d'une participation au Fonds de Solidarité Logement pour la prise en charge financière des factures d'eau potable et assainissement,
- réalisation de diagnostics assainissement gratuits dans le cadre de la cession immobilière d'un bien et de la réhabilitation d'un quartier.

Développement économique :

- Aide Tremplin BioEnDouaisis : 3 K€ (1 dossier).
- Aide ATPEA : 20 K€ (1 dossier).
- Aide circuit court : 91 K€.
- Aide pour les agriculteurs ayant subi des dégâts par les tempêtes : 26 K€.
- Organisation d'un débat théâtral sur le stress dans le monde agricole « Le stress est dans le pré ».
- Formation des agriculteurs, restaurateurs, traiteurs à la gestion du stress.
- Accompagnement psychologique des agriculteurs avec la MSA.
- Mise en place des actions de lutte contre le « AGRIBASHING ».

- ANC : 19 K€ d'aides (2 dossiers).
- Raccordement au réseau : 37 K€ d'aides versées pour les travaux en domaine privé.
- Foyers modestes : 6,5 K€ d'aides coup de pouce versées.
- Chèques eau : 7,3 K€ d'aides.
- 1119 diagnostics gratuits ont été réalisés.

- Partenariat avec l'association APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë). Elle permet à tout chef d'entreprise, qui en éprouve le besoin, de bénéficier d'une prise en charge psychologique confidentielle rapide et gratuite, par des psychologues spécialisés dans l'écoute de la souffrance morale provoquée par les difficultés financières. DOUAISIS AGGLO finance à hauteur de 3,5 K€ permettant de réaliser plusieurs prises en charge.

La cohésion sociale entre les populations, quartiers et villes

Le contrat de ville

Le contrat de ville est le cadre d'actions de la politique de la ville. Son objectif est de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les quartiers.

DOUAISIS AGGLO accompagne les porteurs dans la mise en œuvre des actions qu'elle finance ou co-finance et assure l'animation partenariale et la tenue de gouvernance du contrat de ville et de ses signataires : Etat, région, CD59, Bailleurs, Villes concernées, Pôle emploi, PLIE, Mission locale, Education nationale, CAF, etc.)

En 2022

Programmation Contrat de ville 2022 (5 communes concernées Auby, Douai, Flers-en-Escrebieux, Sin le Noble Waziers soit plus de 17 500 habitants).

- 32 actions Contrat de Ville retenues (2 ,1 M€ - financement villes, DOUAISIS AGGLO, Etat et Région HDF) :
 - pilier numérique : 4 actions,
 - pilier emploi : 7 actions,
 - pilier RU et cadre de vie : 3 actions,
 - pilier cohésion sociale : 18 actions.
- 4 dossiers Programme Réussite Educative sur Auby, Douai, Sin-le-Noble et Waziers avec un accompagnement de 945 enfants sur les actions (633 K€).
- 2 actions Ville Vie Vacances (142 K€).

En 2022

Prévention de la délinquance

DOUAISSIS AGGLO, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), soutient plusieurs projets.

Les quartiers de veille

DOUAISSIS AGGLO donne l'opportunité aux villes en veille sortant de l'ancienne géographie politique de la ville, d'élaborer chaque année des projets spécifiques dans le cadre d'une enveloppe veille dédiée.

- Association SEVE : ateliers philosophiques auprès des scolaires (co-financement Etat et DOUAISSIS AGGLO).
- Association SIJADIS : Appui d'un poste d'intervenant social en commissariat.
- Association SCJE : Appartement relais pour personnes sous procédure d'éloignement du domicile familial, prise en charge globale dans un appartement.
- « PASS TREMPIN » : porté par l'épicerie solidaire EPISOL à Guesnain a permis d'accompagner et d'orienter des personnes sur des dispositifs de droit commun et de réinsertion sociale.
- Mise en place, par le PLIE, d'un dispositif de remobilisation des publics des quartiers de veille, concernant les métiers du bâtiment.

L'offre en logements sociaux



En 2022

DOUAISSIS AGGLO participe au développement d'une offre de logements sociaux en finançant des offres nouvelles et en garantissant des niveaux de loyers accessibles.

- Programmation de l'offre nouvelle du parc social locatif (372 logements).
- Soutien au développement d'une offre de petits logements (146 logements).
- Développement d'une offre de plain-pieds pour les PMR (76 logements).
- Mobilisation du parc privé pour développer une offre locative aidée.
- Développement de projets complémentaires (Résidence autonomie de 33 logements).

L'inclusion sociale de la population



En 2022

Des tarifications adaptées

DOUAISSIS AGGLO et DOUAISSIS TOURISME proposent une large gamme de tarifications pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation d'handicap sur l'ensemble des services et de ses équipements.

Les transports en commun sont gratuits sur tout le territoire.

L'accessibilité

Conformément à la loi « Handicap », DOUAISSIS AGGLO réalise des travaux sur ses bâtiments et équipements communautaires.

A ARKEOS, une attention a été portée aux visiteurs en situation de handicap moteur. Pour les visiteurs en situation de handicap visuel, le musée a mis en place des parcours ouvrants à travers des présentations en braille et la manipulation d'objets. Ainsi, chaque séquence dispose d'un espace adapté de présentation de la période. Tout son personnel a été formé pour recevoir ce public.

Le SMTD poursuit ses travaux de mise en accessibilité de son réseau.

- Mise en place, à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour tous, de la gratuité du réseau. Le territoire devient le plus grand réseau gratuit de France (220 000 habitants desservis).
- Communication auprès des usagers et des entreprises du territoire sur la mise en place de la gratuité.
- Organisation des « Journées solidaires » : Visites du Beffroi, d'ARKEOS, de Loisiparc et du Boulodrome, pour 1€ : 418 personnes présentes, 19 villes participantes.
- Réécriture du protocole d'accueil des personnes en situation d'handicap.
- Lancement de la labélisation Tourisme Handicap au Musée-Parc ARKEOS.
- Mise en accessibilité, par le SMTD, de 40 quais et mise en place, avec les partenaires, de groupes de travail sur la mobilité inclusive.

Les partenariats avec les autres territoires



En 2022

Avec les communes adhérentes

DOUAISIS AGGLO développe pour ses communes membres des services mutualisés afin d'optimiser les dépenses publiques et les expertises techniques :

- service commun d'instruction des actes d'autorisation d'urbanisme,
- service mutualisé pour la protection des données : mise à disposition d'un délégué à la protection des données et mise en conformité des activités vis-à-vis de la réglementation RGPD,
- achats groupés avec les communes qui le souhaitent sur certains marchés.

Les collectivités limitrophes

DOUAISIS AGGLO développe des partenariats avec les autres collectivités limitrophes pour répondre à des enjeux supra-communautaires.

Certaines compétences ont été transférées à une autre collectivité (SYMEVAD, SM SCOT) dans l'objectif d'avoir une gestion plus globalisée sur le territoire et d'optimiser les coûts de gestion.

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau la collectivité travaille en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC), la Métropole Européenne de Lille (MEL), le Parc Naturel Régional (PNR), NOREADE et les SAGE.

- **RGPD : 29 communes adhérentes au service mutualisé.**
- **Signature, début 2022, du CRTE. Les services de l'Etat n'ont pas réalisé d'animation sur ce dossier en 2022.**
- **Nouveaux PO sur les fonds européens et CPER : Collaboration avec les services de la Région pour élaborer les dossiers de DOUAISIS AGGLO (passerelle piétonne, parking silo, etc.)**

Le Pôle métropolitain Artois Douaisis (PMAD)

Sur un territoire de près de 450 000 habitants, DOUAISIS AGGLO, la Communauté Urbaine d'Arras, la CCCO, Osartis-Marquion, Campagnes de l'Artois et Sud Artois, ont décidé de se mobiliser et de se fédérer au sein du Pôle Métropolitain Artois Douaisis. Ce syndicat mixte a pour missions principales de :

- contribuer à la mise en œuvre de son projet stratégique,
- harmoniser les projets des membres et relevant d'actions qui lui sont déléguées (transports et mobilité, développement de l'attractivité territoriale, économie présentielle et résidentielle, renforcement des solidarités pour tendre vers l'équité territoriale).

Le bassin minier

DOUAISIS AGGLO participe aux réflexions menées à l'échelle du bassin minier. Elle est adhérente à l'association Mission Bassin Minier (MBM), qui a pour objectif de mettre en œuvre un programme de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique sur le bassin minier.

Elle est également signataire avec 11 acteurs, de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) pour lequel l'Etat a présenté un plan d'actions d'amélioration des conditions de vie et de logement des habitants du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais jusqu'en 2027.

- Lancement d'une étude sur le devenir touristique notamment de la Scarpe canalisée.

- Ecriture en cours d'un schéma directeur de la rénovation des cités minières avec la MBM.

Au sein de DOUAISIS AGGLO



En 2022

L'accompagnement des agents au quotidien

Les agents qui connaissent des difficultés, passagères ou non, d'ordre professionnel ou personnel, sollicitent le service des ressources humaines. Ce dernier peut proposer des mesures d'accompagnement aux agents pour les aider à résoudre ses difficultés.

DOUAISIS AGGLO a signé avec le Centre de Gestion du Nord une convention de participation financière afin de pouvoir recourir aux services de :

- un médecin de prévention,
- une assistante sociale,
- un psychologue du travail,
- un ergonomiste,
- un inspecteur santé-sécurité.

DOUAISIS AGGLO adhère pour l'ensemble de son personnel à PLURELYA, organisme paritaire et pluraliste gestionnaire de l'action sociale des personnels territoriaux. Les agents peuvent ainsi bénéficier d'un ensemble de prestations dans les domaines relevant de la famille, des vacances, de la scolarité, des loisirs, de la culture. Des prêts à taux attractifs peuvent également leur être attribués pour des achats ou en cas de difficultés.

DOUAISIS AGGLO a également mis en place une mutuelle prise en charge par la collectivité.

Emploi des personnes en situation d'handicap et/ou présentant des problèmes de santé

DOUAISIS AGGLO accorde des facilités au personnel en situation d'handicap : aménagements d'horaires ou autorisations d'absence pour se rendre à des rendez-vous médicaux. Elle investit dans du matériel adapté et aménage chaque année des postes de travail sur préconisation du médecin de prévention. Elle accompagne les agents qui le souhaitent, dans leurs démarches de reconnaissance de qualification de travailleur handicapé.

- Déploiement du plan de prévention des risques psychosociaux pour 2022–2025 :
 - présentation du plan d'actions aux encadrants,
 - création d'un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, harcèlements, discriminations et agissements sexistes,
 - formation des membres de la cellule de traitement des signalements,
 - mise à disposition d'équipements de travail adaptés et renouvellement en cas de nécessité (matériel et outils informatiques, véhicules, etc.).

EN QUELQUES CHIFFRES

		2020	2021	2022
La solidarité communautaire	Nombre de bénéficiaires d'aides agricoles	3	5	2
La cohésion sociale entre populations, quartiers et villes du territoire	Nombre d'actions communautaires financées au titre du Contrat de ville	18 (123 k€)	27 (101 k€)	19
L'offre en logements sociaux	Nombre de logements sociaux financés	244	176	372
	Nombre de logements sociaux livrés	125	54	77
L'inclusion sociale de la population	Nombre d'arrêts du réseau du SMTD mis en accessibilité (N-1)	147 / 253	154 / 253	194 / 253

LES PERSPECTIVES

<p>La solidarité communautaire</p>	<p>Aides à la population (politique agricole)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic sur le précarité alimentaire et mise en place de RADIS : <ul style="list-style-type: none"> ○ diversification de l'offre alimentaire, ○ développement et soutien des initiatives de lutte contre la précarité alimentaire, ○ mise en coopération des acteurs de l'aide alimentaire et agro-alimentaire.
<p>La cohésion sociale entre les populations, quartiers et villes</p>	<p>Contrat de ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmation Contrat de ville 2023. <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluation participative du Contrat de ville 2015-2022 et préconisations pour le futur dispositif Quartiers 2030. <p>Quartiers de veille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien et augmentation de l'enveloppe Veille de DOUAISIS AGGLO. Accompagnement à hauteur de 49 K€ pour 6 projets dont deux avec les villes en veille exclusive sur Faubourg d'Esquerchin et Dechy/ Guesnain.
<p>L'offre en logements sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des fonciers en RU dans le cadre de l'élaboration du PLH3.
<p>L'inclusion sociale de la population</p>	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • DOUAISIS TOURISME : proposition d'un circuit adapté aux personnes en situation d'handicap moteur (en collaboration la ferme des ail'eurs)
<p>Les partenariats avec les autres territoires</p>	<p>Collectivités limitrophes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds vert : 100 M€ pour la Région HDF (friches et dotation de soutien à l'investissement vert.
<p>Au sein de DOUAISIS AGGLO</p>	<p>Accompagnement des agents au quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement de la convention de participation auprès d'une mutuelle, et réflexion sur la mise en place d'une prévoyance.



L'ECOQUARTIER COMMUNAUTAIRE DU DOUAISIS



L'écoquartier communautaire



L'écoquartier communautaire est situé en plein cœur du DOUAISIS, sur les communes de Douai et de Sin-le-Noble, sur 166ha. Il s'agit d'un projet transversal qui répond à l'ensemble des finalités du développement durable.

Epanouissement de tous les êtres humains

- Un cadre de vie de qualité respectueux de l'environnement : création d'espaces de détente et de respiration au travers plusieurs parcs.
- Des équipements de loisirs tel que le centre aquatique SOURCEANE
- Des services pour les habitants et les entreprises :
 - le parc d'activités ECOPARK,
 - un groupe scolaire et une micro-crèche,
 - une maison médicale regroupant plusieurs disciplines,
 - une offre en transport public et en fibre.

Transition vers une économie circulaire

- Un développement de modes de production alimentaire responsables :
 - jardins familiaux (gérés par l'association La bonne bêche) et jardins pour les riverains de la cité des moineaux à Douai (association Eco moineaux),
 - production maraîchère biologique (mise à disposition de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) des terres sur le parc horticole),
 - jardin de Cocagne (activités maraîchères),
 - un accompagnement pour une conversion en agriculture biologique.

En 2022

- Inauguration du boulodrome le 05/03/2022.
- Achèvement des travaux du parc urbain et du PRO D.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- Un aménagement en faveur de la biodiversité : 40 ha d'espaces de verdure plantés d'essences régionales au travers de 5 parcs à thèmes.
- Une limitation de l'étalement urbain et de la consommation d'espaces, notamment par la requalification d'une ancienne friche industrielle et la densification de l'habitat.
- Une optimisation du tri des déchets grâce à des bornes de collecte pour les déchets ménagers, recyclables et le verre qui sont réparties sur l'ensemble de l'écoquartier, à une distance maximale de 50m à pied de chaque habitation.
- Une protection de la ressource en eau : zone de protection du captage de Sin-le-Noble, la gestion alternative des eaux pluviales (récupération des eaux de pluie, infiltration des eaux pluviales, toitures végétalisées, etc.).

Lutte contre le changement climatique

- Le réseau de chaleur urbain sur le quartier des Epis et son extension aux équipements du Raquet et au nouvel hôpital de Douai-Dechy, permet une baisse de la facture énergétique des ménages (environ 15%) et une valorisation des bois de rebus dans la chaufferie bois.
- Une desserte par les transports en commun et l'encouragement par sa conception à l'utilisation des déplacements doux.

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

- Des logements adaptés aux différents parcours résidentiels et aux moyens des ménages. Ainsi une large palette de logements est proposée aux habitants ou futurs habitants : logements en accession à la propriété, lots libres de constructeur et locations sociales ou privées.
- Un soutien à différentes associations tels que l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) et de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) qui accueille des enfants en situation de décrochage scolaire.
- Des clauses d'insertion dans les marchés de travaux.



LES MODALITES D'ELABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION



Organisation du pilotage

La démarche de management qualité et environnement des services

DOUAISIS AGGLO a mis en place une démarche intégrée de management de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO 14001).

La certification ISO 9001 a pour ambition l'efficacité et l'amélioration constante du service public rendu aux habitants alors que la certification ISO 14001 vise à limiter l'impact de nos activités sur l'environnement.

Via ces certifications, les élus définissent une politique générale en matière de qualité et d'environnement qui se traduit par la mise en place d'objectifs, de plans d'actions, de procédures et d'indicateurs de performance.

Actuellement, les services concernés sont :

- la Direction du Développement Economique : Aménagement de parcs d'activités, accueil et accompagnement des entreprises, gestion et suivi des performances environnementales pour 9 parcs d'activités,
- la Direction du Cycle de l'Eau : Gestion des eaux usées et des eaux pluviales, production et alimentation en eau potable, préservation de la ressource en eau, travaux et activités administratives,
- la Direction Voirie Electricité : Travaux sur les voiries communautaires,
- la Direction Espaces Naturels : Entretien des espaces verts et naturels communautaires, entretien des réseaux hydrographiques de surface,
- la Direction des Déchets : collecte des déchets, sensibilisation de la population.

Un pilotage budgétaire optimisé

DOUAISIS AGGLO s'est dotée d'outils prospectifs en matière de gestion budgétaire :

- l'ensemble des décisions budgétaires fortes sont intégrées dans Le Plan Pluriannuel de Gestion qui donne une vision jusqu'à l'horizon 2026 des dépenses et des recettes et permet de fixer les marges de manœuvre financières de la collectivité,
 - le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) fixe les grandes orientations financières jusque 2026 et prévoit les grands investissements à venir, les moyens financiers associés ainsi que les capacités d'investissement supplémentaire (240 millions €). Il intègre la gestion de la dette et est rediscuté chaque année,
 - équité et maîtrise budgétaire sont au cœur de la construction des budgets communautaires. Ainsi, afin d'optimiser l'affectation des dépenses, des arbitrages sont réalisés par service selon une méthode « Budget Base Zéro ».

En 2022, elle a renouvelé son contrat avec la Direction des Finances Publiques pour 3 ans et vise l'optimisation et l'équité fiscale.

Elle est dotée d'un contrôle de gestion pour optimiser la gestion des finances (recettes et dépenses) et d'un contrôleur de gestion interne afin d'optimiser ses dépenses de fonctionnement et les politiques mises en œuvre (amélioration des procédures, élaboration de tableaux de bord, suivi des recettes d'ingénierie et des sommes à percevoir).

Une attention particulière est accordée à l'équité fiscale comme en témoignent les audits qui permettent de récupérer des recettes fiscales supplémentaires sans augmenter la pression sur les ménages.

Transversalité des approches

La contribution aux objectifs et politiques supra-communautaires

DOUAISIS AGGLO participe à des réflexions et à la mise en œuvre d'objectifs supra-communautaires. Elle développe des relations avec des acteurs et partenaires inscrits dans des champs d'interventions variés (SM SCoT GD, MBM, Pôle Métropolitain Artois Douaisis, ERBM, etc.).

La prise en compte des différentes dimensions du développement durable dans les projets

De nombreux projets de DOUAISIS AGGLO essayent d'aborder l'ensemble des piliers du développement durable par une approche intégrée, notamment :

- l'écoquartier du Raquet : développement de l'offre de logements, préservation des ressources, création d'équipements de loisir, développement de la biodiversité, alimentation de proximité,
- la TVB : constitution de corridors écologiques, accès aux loisirs, accessibilité de tous, développement touristique,
- la politique alimentaire territoriale : maintien et développement des activités et des emplois agricoles, animation de bourgs ruraux, accès à une alimentation saine et de proximité, préservation des ressources, maintien des paysages, etc.,
- la politique de la Ville : Habitat et cadre de vie, accès à l'emploi et développement économique, santé et accès aux soins, éducation, prévention de la délinquance, lien social, citoyenneté, participation à la vie publique,
- l'habitat : Lutte contre l'insalubrité, amélioration de la performance énergétique, renouvellement urbain.

L'intranet collaboratif

Un intranet a été créé afin de constituer un outil informatif et collaboratif. Il favorise l'appropriation par tous du mode projet en facilitant l'échange d'informations, la collaboration et la transversalité sur les projets.

Participation des acteurs

L'information des habitants

Différents outils de communication sont développés par DOUAISIS AGGLO afin de promouvoir son territoire, ses actions et ses équipements :

- un magazine est édité tous les 2 mois, « le Mag » : Il est distribué à l'ensemble des foyers du territoire et reprend l'essentiel des projets réalisés ainsi que les informations importantes,
- des sites Internet et des pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et une chaîne YouTube),
- publicités au cinéma de Douai, sur les radios locales, sur des MUPI (mobilier urbain pour l'information), écrans d'informations ou encore via des sites de bloggeurs,
- brochures, catalogues, flyers, etc.

Le conseil de développement

Le conseil de développement est un organe consultatif, composé d'une soixantaine de personnes dites qualifiées (représentants d'associations, de syndicats, du monde économique), invitées par les élus à participer à cette instance. Il est composé de 5 commissions thématiques :

- environnement, transport, développement durable,
- cadre de vie, habitat, politique de la Ville,
- culture, tourisme, sport et loisirs,
- développement économique,
- insertion et formation.

Son rôle est de représenter la société civile, d'être associé à la réflexion portant sur les grandes stratégies de développement de l'agglomération, ainsi que sur ses projets d'aménagement, de défendre le mieux-être des habitants via la formulation d'avis sur des sujets dont il s'autosaisit ou sur lesquels l'agglomération le sollicite.

La concertation dans les politiques communautaires

Pour certains projets des instances de concertation spécifiques sont mises en place. DOUAISIS AGGLO :

- organise des comités de gestion pour les pôles de nature dont elle a la gestion et réalise des ateliers d'information pour expliquer les objectifs de gestion,
- mobilise des acteurs de l'environnement dans le cadre de son PAT, mise en œuvre TVB et mise en œuvre du plan mode doux (réunions multi-partenariales),
- organise, dans le cadre de sa compétence assainissement, des réunions publiques avant réalisation de travaux impactant, ou pour l'épandage des boues de stations d'épuration,
- organise des concertations en inter-SAGE visant à rendre cohérente les actions au sein d'un territoire en matière de lutte contre les inondations et de prélèvement sur la ressource au regard des masses d'eau,
- est membre de l'association nationale de promotion des Parcs d'Activités économiques Labellisés pour la Maîtrise de l'Environnement (PALME) ; démarche de concertation qui regroupe tous les acteurs impliqués de près ou de loin par le parc d'activités en question. Ces derniers sont répartis en collèges : Etat, collectivités, investisseurs, riverains, associations, etc.

L'évaluation partagée

Le suivi des projets

Des outils et dispositifs de suivi et d'évaluation existent au sein de DOUAISIS AGGLO. Ils varient, dans leur ampleur, leur contenu et leur forme en fonction des projets et des différentes directions qui les mettent en œuvre (certifications ISO, politique alimentaire, etc.).

Certains services opérationnels de DOUAISIS AGGLO, notamment ceux certifiés ISO 9001 et 14001, donnent lieu à la définition d'indicateurs permettant de vérifier l'atteinte ou non des objectifs fixés. Ces derniers permettent de suivre, dans la durée, des données quantitatives et de montrer les évolutions notamment en termes d'impact environnemental.

Exemple : des indicateurs sont mis en place pour suivre la gestion des eaux pluviales, la gestion des déchets, l'environnement, le développement agricole, etc.

Les rapports d'activités annuels

DOUAISIS AGGLO répond à cette obligation réglementaire et rédige chaque année des rapports sur le fonctionnement des services d'assainissement, eau potable et de collecte et traitement des déchets.

Les documents sont soumis pour avis au bureau et au conseil communautaires ainsi qu'aux conseils municipaux des communes. Ils sont présentés en Commission Consultative des Services Publics Locaux, mis à disposition du public (affichage et mise en ligne sur le site Internet) et envoyés aux autorités de tutelle (préfecture, police de l'eau).

La stratégie d'amélioration continue

Une volonté d'exemplarité

Le pôle d'expertise archéologique : Le service d'archéologie a développé un projet scientifique territoire qui accompagne son dossier d'habilitation permanente, dont l'objectif est de créer un pôle d'expertise par période chronologique de l'âge du bronze à l'époque moderne.

La double certification ISO 9001 / 14001 et la démarche PALME

Les démarches de certification ISO 9001 et ISO 14001 s'inscrivent, par essence, dans un processus d'amélioration continue. Leur développement sur les parcs d'activités traduit le rôle précurseur de DOUAISIS AGGLO en matière d'écodéveloppement.

La part des parcs d'activités de DOUAISIS AGGLO intégrés dans cette démarche par rapport au total des parcs concernés au niveau national est notoire (9 parcs certifiés sur DOUAISIS AGGLO parmi une cinquantaine à l'échelle nationale). De plus ces certifications et l'élargissement régulier de leurs périmètres à d'autres services illustrent également le positionnement volontariste et innovant de DOUAISIS AGGLO.

GLOSSAIRE

AAP :	Appel A Projet
ABF :	Association des bibliothécaires de France
ACV :	Action Cœur de Ville
ADEME :	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANAH :	Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat
AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANC :	Assainissement Non Collectif
ANRU :	Agence Nationale de Rénovation Urbaine
AOMD :	Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable
APEI :	Association des Parents d'Enfants Inadaptés
APESA :	Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigüe
APIC :	Avertissement Pluie Intense à l'échelle des Communes
ARACT :	Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail
ARS :	Agence Régionale de la Santé
ATE :	Aire Terrestre Educative
ATPE :	Aide aux Très Petites Entreprises
ATPEA :	Aide aux Très Petites Exploitations Agricoles
BGE :	Boutique de Gestion Espace
BHNS :	Bus à Haut Niveau de Service.
BIM :	Building Information Modeling
BRGM :	Bureau de Recherche Géologique et Minière
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CAHC :	Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin
CARE :	Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau
CC :	Conseil Communautaire
CCAS :	Centre Communal d'Actions Sociales
CCCO :	Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
CCI :	Chambre de Commerce et d'industrie
CD 59 :	Conseil Départemental du Nord
CEN :	Conservatoire des Espaces Naturels
CFE :	Cotisation Foncière des Entreprises
CLLAJ :	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
CLS :	Contrat Local de Santé
CLSD :	Contrat Local de Santé Douaisis
CLSM :	Conseils Locaux de Santé Mentale
CNRS :	Centre National de la Recherche Scientifique
CPTS :	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CPER :	Contrat Plan Etat Région
CRTE :	Contrat de Relance et de Transition Ecologique
CSR :	Combustible Solide de Récupération

CTIAE :	Comité Technique d'animation de l'Insertion par l'Activité Economique
DAAC :	Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
DASRI :	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DAT :	Dotation d'Action territoriale
DDTM :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DRAC :	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRH :	Direction des Ressources Humaines
DSC :	Dotation de Solidarité Communautaire
E2PM :	Etude Planification et Programmation Matières
ECT :	Extension des Consignes de Tri
ERBM :	Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier
EP :	Eaux Pluviales
EP2E :	Etude planification de programmation Matière Territoriale
EPCI :	Etablissement Public de Coopération Intercommunal
ESABOA :	Gestion électronique des aides pour la cohésion sociale
ESS :	Économie Sociale et Solidaire
F3SCT :	Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail
FCC :	Fonds de Concours Communautaire
FCIS :	Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire
FDVA :	Fonds pour le Développement de la Vie Associative
FIPD :	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
FPIC :	Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
GAP :	Grandir, Avancer, Propulser
GEMAPI :	GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GEPU :	Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
GES :	Gaz à Effet de Serre
GNC :	Gaz Naturel Comprimé
GNV :	Gaz Naturel Véhicule
GON :	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord
H2 :	Hydrogène
HDF :	Hauts-de-France
HQE :	Haute Qualité Environnementale
IMT :	Institut des Mines-Télécom
IRVE :	Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques
ITEP :	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
LED ou DEL :	Diode Electro-Luminescente
MBM :	Mission Bassin Minier
MEL :	Métropole Européenne de Lille
MICE :	Meeting Incentives Congres Exhibitions
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
MUPI :	Mobilier Urbain Pour l'Information
MWc :	MégaWatt-crète
NPNRU :	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
ODRE :	Open Data Réseaux Énergies
OFB :	Office Français de la Biodiversité

OMR :	Ordures Ménagères Résiduelles
ONF :	Office National des Forêts
OPAH-RU :	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain
ORQUE :	Opération de Requalification de la Qualité des Eaux
PALME :	Parc d'Activités Labélisé pour la Maîtrise de l'Environnement
PAP :	Porte A Porte
PAT :	Projet Alimentaire Territorial
PAV :	Point d'Apport Volontaire
PCAET :	Plan Climat Air Énergie Territorial
PDU :	Plan de Déplacements Urbains
PDES :	Plan de Déplacements Etablissements Scolaires
PDE :	Plan de Déplacements Entreprises
PEG :	Plan d'Entretien et de Gestion
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PIA4 :	4 ^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir : écosystème de données au service de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du bâtiment et des infrastructures
PICS :	Plan Inter Communal de Sauvegarde
PIVA :	Point Information pour la Vie Associative
PLH :	Programme Local de l'Habitat
PLIE :	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLPDMA :	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PMR :	Personnes à Mobilité Réduite
PMAD :	Pôle Métropolitain Artois Douaisis
PNR :	Parc Naturel Régional
PNRSE :	Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
PO	Programme Opérationnel
PPI :	Plan Pluriannuel d'Investissement
PPA :	Plan de Protection de l'Atmosphère
PRAVA :	Pôles de Ressources, d'Accompagnement de la Vie Associative
PSD :	Plateforme Santé Douaisis
PSSI :	Politique Sécurité des Systèmes d'Information
PV :	Photovoltaïque
QALIPSO :	Qualité de l'Air dans les Logements Individuels et analyse PSychosociologique du comportement des Occupants.
QPV :	Quartier Politique de la Ville
QVA :	Quartier de Veille Active
RADIS :	Réseau pour l'Alimentation Désirable, Inclusive et Solidaire
REP :	Responsabilité Elargie des Producteurs
REV 3 :	3 ^{ème} révolution industrielle
RGPD :	Règlement Général sur la Protection des données
RHS :	Réseau Hydrographique de Surface
RPN	Réseau Points Noeuds
RS :	Redevance Spéciale
RSDE :	Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau

RT :	Réglementation Thermique
SAE :	Système d'Archivage Electronique
SAGE :	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SCJE :	Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête
SCOT :	Schéma de Cohérence Territorial
SDEPC :	Schéma Directeur des Energies du Patrimoine Communautaire
SDIS :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SEM :	Société d'Economie Mixte
SEVE :	Savoir Être et Vivre Ensemble
SIJADIS :	Service d'Investigation Judiciaire, d'Accès au Droit et d'Insertion Sociale
SIMI :	Salon de l'Immobilier des Entreprises
SIRA :	Syndicat d'Initiative de La Région d'Arleux
SMAPI :	Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut
SM SCoT GD :	Syndicat Mixte du Schéma de COhérence Territoriale Grand Douaisis
SMTD :	Syndicat Mixte des Transports du Douaisis
SPELOF :	Service Public Local pour l'Emploi et la Formation professionnelle
SYMEVAD :	SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets
TEN :	Territoires Engagés pour la Nature
TC :	Transports en Commun
TVB :	Trame verte et bleue
TVME :	Tri Valorisation Matière et Energie
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UT :	Unité de Traitement
VNF :	Voies Navigables de France
ZFE :	Zone à Faible Emissions